



République du Bénin

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION, DE LA GOUVERNANCE LOCALE, DE
L'ADMINISTRATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (MDGLAAT)



DEPARTEMENT DES COLLINES

COMMUNE DE GLAZOUE

PLAN DE CONTINGENCE COMMUNAL

Aléas couverts	Inondation, conflits entre agriculteurs et éleveurs, incendie
Version	02
Période de couverture	Janvier 2015 à décembre 2015
Date d'élaboration	Décembre 2014

Adresse de la mairie de Glazoué

Boîte Postale 01 GLAZOUE

Email: mairieglazoue@yahoo.fr



Table des matières

Table des matières	2
Table des tableaux	2
Sigles et acronymes	2
Avant propos	7
Démarche d'actualisation du plan	8
I. RESUME EXECUTIF	9
II. PRESENTATION DE LA COMMUNE	9
A. Climat et hydrographie	14
B. Végétation et faune	14
C. Relief et sols	14
D. Agriculture	17
III. ANALYSE DES ALEAS ET DES RISQUES	25
A. Résumé des aléas et des risques	25
1. Les risques liés au changement climatique	25
2. Autres risques	26
B. Probabilité d'occurrence et niveau d'impact	26
C. Zones géographiques affectées	27
IV. Causes, période de survenue, durée et victimes	28
V. ANALYSE BIOPHYSIQUE, SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTURELLE	29
VI. BESOINS URGENTS, A MOYEN ET LONG TERME	31
VII. MESURES D'ADAPTATION PROPOSEES	22
VIII. CAPACITES DE LA COMMUNE DE TCHAOUROU	26
IX. SCENARIOS ET HYPOTHESES RETENUS POUR LA PLANIFICATION	37
A. Objectifs et stratégies	39
1. Objectif Global	39
2. Objectifs stratégiques	39
B. Mécanismes de gestion et de coordination	39
1. Coordination au niveau national et local	40
C. Services communs	41
1. Mobilisation de Ressources	41
2. Logistique	42
3. Communication	43
4. Gestion de l'information	43
D. Plan de réponse immédiate	47
1. Matrice de réaction rapide	47
2. Groupes thématiques	48
E. Alimentation	50
1. Objectifs	50
2. Présupposés pour la Planification	50
3. Rations Alimentaires et Besoins en Alimentation	51
F. EAU ET ASSAINISSEMENT	52
1. Objectifs	52
2. Présupposés pour la Planification	53
3. Normes en matière d'approvisionnement en eau et hygiène et assainissement : Normes Sphère	53
4. Besoins en eau, hygiène et assainissement	55
G. SANTE ET NUTRITION	57
1. Objectifs	57
2. Présupposés pour la Planification	57
3. Besoins en équipements, médicaments, réactifs et consommables	58
H. ABRIS ET ARTICLES NON ALIMENTAIRES	60
1. Objectifs	60
I. SECURITE ET PROTECTION	62
1. Objectifs	62
2. Présupposés pour la Planification	62
3. Besoins de Sécurité	62
J. COMMUNICATION ET MEDIAS	64
1. Objectifs	64
2. Présupposés pour la Planification	64
X. MESURES PREPARATOIRES	66
A. Activités préparatoires	66
B. Etat de la préparation	66
C. Actualisation du plan	67
XI. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES (PAP)	67
A. Méthodologie	66
B. Hypothèses d'élaboration du PAP	67
C. Contenu du Plan d'Actions Prioritaires (PAP)	67
D. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à la mise en œuvre du système de gestion des risques climatiques à Glazoué	67
E. Indicateurs de suivi-évaluation du PAP de Glazoué	69
A. Mécanisme de suivi et d'évaluation du PCC et du PAP	69
Annexe 1 : FICHE D'EVALUATION RAPIDE DES SITUATIONS D'URGENCES	71

Table des tableaux

<u>Tableau 1</u> : Projection de l'effectif de la population en 2013 par arrondissement.....	9
<u>Tableau 2</u> : Evolution de la pluviométrie dans Glazoué les années 2004 -2013.....	15
<u>Tableau 3</u> : Niveau de risque et classement des aléas et tendances climatiques identifiés.....	16
<u>Tableau 4</u> : Arrondissements/ villages et quartiers affectés.....	16
<u>Tableau 5</u> : Synthèse des causes, période de survenu, durée et victimes.....	17
<u>Tableau 6</u> : Effets biophysiques, socio-économiques et culturels des risques retenus sur la population.....	18
<u>Tableau 7</u> : Synthèse des besoins urgents, à moyen et long terme	21
<u>Tableau 8</u> : Matrice des impacts et des mesures d'adaptation aux risques identifiés.....	21
<u>Tableau 9</u> : Scénarios et hypothèses de planification.....	26
<u>Tableau 10</u> : Intervention requise pour la mobilisation des ressources.....	31
<u>Tableau 11</u> : Intervention requise dans le secteur de la logistique.....	32
<u>Tableau 12</u> : Intervention requise dans le secteur de la communication.....	36
<u>Tableau 13</u> : Tableau synoptique de la gestion d'information.....	37
<u>Tableau 14</u> : Interventions requises dans le secteur « Sureté et Sécurité » des populations.....	37
<u>Tableau 15</u> : Matrice d'intervention rapide.....	38
<u>Tableau 16</u> : Groupe thématique « Coordination ».....	39
<u>Tableau 17</u> : Groupe thématique « Communication et Médias ».....	39
<u>Tableau 18</u> : Groupe thématique « Alimentation ».....	39
<u>Tableau 19</u> : Groupe thématique « Eau, Hygiène et Assainissement ».....	39
<u>Tableau 20</u> : Groupe thématique « Santé et Nutrition ».....	40
<u>Tableau 21</u> : Groupe thématique « Education ».....	40
<u>Tableau 22</u> : Groupe thématique « Sécurité et Protection ».....	40
<u>Tableau 23</u> : Groupe thématique « Abris et non vivres ».....	40
<u>Tableau 24</u> : Groupe thématique « Logistique et Transport ».....	41
<u>Tableau 25</u> : Point des moyens de transport disponibles pouvant être réquisitionnés en cas d'urgence.....	41
<u>Tableau 26</u> : Point des besoins alimentaires totaux en cas d'urgence.....	42
<u>Tableau 27</u> : Activités à entreprendre avant l'urgence	42
<u>Tableau 28</u> : Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	42
<u>Tableau 29</u> : Activités à entreprendre après l'urgence.....	43
<u>Tableau 30</u> : Normes en matière d'approvisionnement en eau et hygiène et assainissement.....	44
<u>Tableau 31</u> : Besoins en Eau, hygiène et assainissement.....	46
<u>Tableau 32</u> : Activités à entreprendre avant l'urgence.....	47
<u>Tableau 33</u> : Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	48
<u>Tableau 34</u> : Activités à entreprendre après l'urgence.....	48
<u>Tableau 35</u> : Récapitulatif des ressources humaines dans le secteur de la santé.....	49
<u>Tableau 36</u> : Point des besoins en équipements, médicaments, réactifs et consommables.....	49
<u>Tableau 37</u> : Activités à entreprendre avant l'urgence.....	50
<u>Tableau 38</u> : Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	51
<u>Tableau 39</u> : Activités à entreprendre après l'urgence.....	51
<u>Tableau 40</u> : Point des besoins en abris et articles non alimentaires.....	52
<u>Tableau 41</u> : Activités à entreprendre avant l'urgence.....	52
<u>Tableau 42</u> : Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	53
<u>Tableau 43</u> : Activités à entreprendre après l'urgence.....	53
<u>Tableau 44</u> : Point des besoins dans le secteur de la sécurité.....	54
<u>Tableau 45</u> : Activités à entreprendre avant l'urgence.....	54
<u>Tableau 46</u> : Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	54
<u>Tableau 47</u> : Activités à entreprendre après l'urgence.....	55
<u>Tableau 48</u> : Activités à entreprendre avant l'urgence.....	56
<u>Tableau 49</u> : Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	56
<u>Tableau 50</u> : Activités à entreprendre après l'urgence.....	57
<u>Tableau 51</u> : Point des activités préparatoires.....	57
<u>Tableau 52</u> : Point des projets de réduction de risque des catastrophes dans la commune.....	58
<u>Tableau 53</u> : Actualisation du plan.....	58
<u>Tableau 54</u> : Contenu du Plan d'Actions Prioritaires (PAP).....	59
<u>Tableau 55</u> : Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à la mise en œuvre du système de gestion des risques climatiques	61
<u>Tableau 56</u> : Indicateurs de suivi-évaluation du PAP de Glazoué.....	61

Liste des cartes/ figure

Carte 1 : Situation géographique de la commune de Glazoué	9
Figure 1 : Dynamique des hauteurs de pluies enregistrées de 1994 à 2013 dans la Commune de Glazoué	10
Figure 2: Dynamique de nombre de jours de pluies enregistrées de 1994 à 2013 dans la Commune de Glazoué	11

Sigles et acronymes

ABP	Agence Bénin Presse
AGR	Activité Génératrice de Revenu
ANPC	Agence Nationale de Protection Civile
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
CC	Conseil Communal
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
CNAR	Commission Nationale d'Assistance aux Réfugiés
CNLS	Comité National de Lutte contre le Sida
CPS	Centre de Promotion Sociale
CRS	Catholic Relief Services
CSFE	Chef des Services Financiers et de la Promotion Economique
DNSP	Direction Nationale de la Santé Publique
GIEC	Groupe Intergouvernemental des Experts sur l'Evolution du Climat
IGN	Institut Géographique National
IMST	Infections et Maladies sexuellement Transmissibles
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDGLAAT	Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
ME	Ministère de l'Environnement
MFASSN-HPTA	Ministère de la Famille, des Actions Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes du Troisième Age
MS	Ministère de la Santé
ONASA	Office Nationale de la Sécurité Alimentaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAD	Plan Annuel de Développement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Plan d'Action Prioritaire
PCC	Plan de Contingence Communal
PDDC	Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PCRRC-ACC	Plateforme Communale de Réduction de Risque des Catastrophes et d'Adaptation au Changement Climatique
PLRRC-ACC	Plateforme Locale de Réduction de Risque des Catastrophes et d'Adaptation au Changement Climatique
PNRRC-ACC	Plateforme Nationale de Réduction de Risque des Catastrophes et d'Adaptation au Changement Climatique
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RDR	Responsable du Développement Rural
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RP	Receveur Percepteur
SAR	Plan de Recherche et de Sauvetage d'aéronefs en détresse
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SCDA	Secteur Communal pour le Développement Agricole
SEHAB	Service Eau, Hygiène et Assainissement de Base
SG	Secrétaire Général
SHAB	Service d'Hygiène et d'Assainissement de Base
SITREP	Rapport de situation
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine /Syndrome d'Immunodéficience Acquis
IRA	Inspiration Respiratoire Aigüe
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
SCEPN	Section Communale Environnementale et Protection de la Nature

SPDE	Service de la Planification et du Développement local
PIFSAP	Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le Système des Aires Protégées du Bénin
PAPDFGC	Projet d'Appui à la Prévention et Développement des Forêts Galeries et Production de Cartographie de base Numérique
VGB	Violence Basée sur le Genre
PUGEMU	Projet d'Urgence de Gestion Environnementale en Milieu Urbain
SERHAU-SA	Société d'Etudes Régionales, d'Habitat, et d'Assainissement Urbain
PFCN	Point Focal Catastrophes Naturelles
Z-C	Zou-Collines

Avant propos

En concédant la libre administration des collectivités locales aux organes élus, l'Etat béninois a voulu donner une nouvelle et décisive impulsion à la promotion de la démocratie à la base et au développement local.

En vue de donner un sens et un contenu concrets à cette volonté populaire, le Conseil Communal de Glazoué a, conformément aux dispositions légales, élaboré et adopté son deuxième plan de développement communal (PDC) quinquennal pour la période 2011 -2015.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, la mairie s'est engagée dans la mobilisation de moyens humains, financiers et matériels qui lui ont permis de mettre en place un mécanisme d'exécution et de suivi des actions programmées. Au nombre des actions planifiées, on peut citer l'élaboration du plan de contingence communal. Il s'agit d'une action importante surtout que la commune a connu au cours de l'année 2010, l'inondation qui a causé d'énormes dégâts sans compter les autres aléas réguliers que sont les incendies et conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Prenant la pleine mesure des catastrophes auxquelles doivent faire face les populations de la commune, le gouvernement a recherché l'appui technique et financier des partenaires au développement en vue de la formation des acteurs communaux à l'élaboration du plan de contingence pour l'année 2015.

Le caractère participatif du processus a permis aux acteurs et autorités communales de reprendre la mesure de la budgétisation des fonds subséquents à la mise en œuvre effective des actions planifiées.

Le présent Plan Communal de Contingence est donc le fruit d'un processus d'analyse objective des réalités vécues au cours des dix dernières années au niveau de la commune et le besoin d'actions de prévention et de gestion efficaces des catastrophes.

Au terme du processus, le conseil communal se doit de témoigner ses reconnaissances sincères au gouvernement béninois et à son bras technique, la SERHAU-SA pour respectivement leur appui financier et technique mais aussi aux responsables et agents des services communaux et déconcentrés de l'Etat et ONG pour leur réelle participation aux différentes séances de concertations.

La boussole pour 2015 étant trouvée, il ne reste qu'à nous mettre sérieusement au travail pour mobiliser des moyens financiers afin de prévenir et de gérer efficacement les éventuelles catastrophes naturelles.

Le conseil communal a la ferme résolution de faire de ce document de planification un véritable outil de référence qui devra guider toutes les interventions durant l'année 2015. Nous profitons pour solliciter le soutien des partenaires techniques et financiers ainsi que l'Etat béninois.

Le Maire

Laurent D. GNACADJA

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN

L'approche méthodologique suivie pour l'élaboration du Plan de Contingence Communal (PCC) s'est inspirée des principales phases utilisées au niveau national. La méthodologie utilisée a mis au cœur du processus les acteurs communaux avec une forte participation des ONG locales. Elle est subdivisée en trois phases principales :

- la préparation
- la formation des acteurs communaux à l'élaboration de plan de contingence
- l'organisation d'atelier de planification du PCC et du Plan d'Actions Prioritaires.

L'élaboration du présent plan de contingence a connu plusieurs étapes.

Dans un premier temps, une mission préparatoire sur le terrain a permis d'échanger avec les autorités locales sur la programmation et la préparation de sa réalisation. Dans un deuxième temps, il a été organisé un atelier de formation des cadres au niveau communal impliqués dans le processus d'élaboration du plan de contingence. Il s'est déroulé les 16 et 17 octobre 2014 à la mairie de Glazoué. Il a porté globalement sur la terminologie relative aux catastrophes et aux aléas naturels, les changements climatiques et mécanismes d'adaptation, l'historique des catastrophes au Bénin et dans la Commune, le Cadre d'action de HYOGO et introduction à la réduction de risque de catastrophes, la notion de contingence, les éléments de compréhension nécessaire à l'élaboration d'un Plan de contingence Communal, les indicateurs clés de projet sphère, les différents clusters et exercices pratiques de calculs des normes, les étapes et mécanisme de coordination de la réponse humanitaire au Bénin, le système d'alerte précoce, les techniques d'évaluation rapide et de recensement des populations, l'approche « CLIMATE PROOFING » et la trame d'élaboration d'un PCC et du PAP. L'élaboration du PCC devant recouvrir un caractère participatif de tous les acteurs impliqués, l'approche développée a été fondée sur une pédagogie basée sur les travaux en groupes suivis de restitution en plénière. Le troisième temps a été consacré à l'atelier de planification qui s'est déroulé toujours dans la salle de conférence de la mairie les 27, 28 et 29 Octobre 2014. Au cours de cet atelier, l'ancienne version a servi comme document de base pour l'actualisation. L'atelier a pris fin par la validation du plan au niveau communal.

I. RESUME EXECUTIF

Le présent plan de Contingence de la Commune de Glazoué financé par la Banque Mondiale à travers le PUGEMU, vise à mettre en place un mécanisme pour une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace en temps réel afin de minimiser les conséquences des catastrophes sur les populations.

Sa réalisation s'est faite de façon participative sur la base de la collecte et l'analyse des données secondaires après un atelier de renforcement des capacités des différents acteurs. Il est structuré globalement en onze (11) chapitres auxquels s'ajoutent les annexes.

Le premier chapitre en tant que résumé du plan énonce le contenu du plan

Le deuxième chapitre présente la commune avec un accent sur la situation géographique, le cadre humain, la végétation et la faune, le relief et les sols et l'agriculture.

Le troisième fait l'analyse des aléas et risques après un inventaire général pour en dégager l'inondation, les conflits entre agriculteurs -éleveurs et l'incendie, comme risques prioritaires dans la commune.

Le quatrième a fait ressortir les causes, les périodes de survenue, la durée et les victimes de ces aléas et risques. En effet, les inondations résultent d'une part, des crues de l'Ouémé et de Klou (affluent du Zou) et d'autre part, des fortes pluies, la tornade découlant des perturbations climatiques s'accompagnent généralement des pluies. Des conflits réguliers entre éleveurs et agriculteurs et les incendies du fait des feux de végétation sont les catastrophes prioritaires.

Le cinquième chapitre s'est penché sur les analyses biophysiques, socio-économiques et culturelles de ces aléas et risques.

Le sixième chapitre dresse les bilans urgents, à moyen et long terme des populations en cas d'aléas ou de catastrophes dans la Commune.

Le septième chapitre fait l'inventaire des mesures d'adaptation pour ces aléas et risques.

Le huitième chapitre présente les capacités de la Commune en termes de moyens et des ressources dont elle dispose pour réduire le niveau de risque ou les conséquences des catastrophes.

Le neuvième présente les différents scénarios et hypothèses retenus pour la planification.

Le dixième fait l'étalage des mesures préparatoires.

Enfin, le onzième présente le plan d'actions prioritaires décliné en activités, en indicateurs, en chronogramme et assorti d'un budget.

II. PRESENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Glazoué est située au cœur du département des Collines à 233 Km de Cotonou, la Capitale économique du Bénin. Située entre 7°50 et 8°30 latitude Nord et 2°05 et 2°25 longitude Est ; elle est limitée :

- au nord par les communes de Bassila et de Ouessè ;
- au sud par la commune de Dassa-Zoumé ;
- à l'est par les communes de Ouessè et de Savè ;
- à l'ouest par les communes de Savalou et de Bantè.

Le territoire de la commune couvre une superficie de 1 750 km², soit 1,5% de la superficie nationale. Il est subdivisé en dix (10) arrondissements que sont : Aklampa, Assanté, Glazoué, Gomé, Kpakpaza, Magoumi, Sokponta, Ouèdèmè, Thio et Zaffé. Ces arrondissements sont à leur tour subdivisés en 48 villages administratifs auxquels sont rattachées 231 localités. Sa densité est de 34 hbts/km² en 1992 et de 51 hbts/km² en 2002. Les élections locales de 2008 ont abouti à l'installation du conseil communal, des conseils d'arrondissement ainsi que des conseils de villages.

Le territoire de Glazoué est créé en mai 1978 et composé de localités précédemment sous la tutelle administrative de Dassa - Zoumé et de Savalou. Il est habité aujourd'hui par plusieurs groupes socio culturels venus de divers horizons. Les Idaasha sont venus d'Oyo (Nigeria) et ont occupé le sud du territoire tandis que les Maxi sont venus de Tado (Togo). Ces derniers sont composés de deux branches. L'une installée à Thio et Agouagon vient du pays Agonli et l'autre implantée dans les arrondissements de Ouèdèmè, Aklampa et Assanté est venue directement de Cana avec une partie qui a pris par Savalou. Les autres groupes attirés par le commerce, l'élevage et l'agriculture sont les Haoussa, les fon, les Yoruba, les Peuhls, les Betammaribè, les Djerma et les Dendi.

Au plan ethnique, deux grands ensembles socioculturels cohabitent pacifiquement sur le territoire communal. Il s'agit des Idaasha et des Maxi.

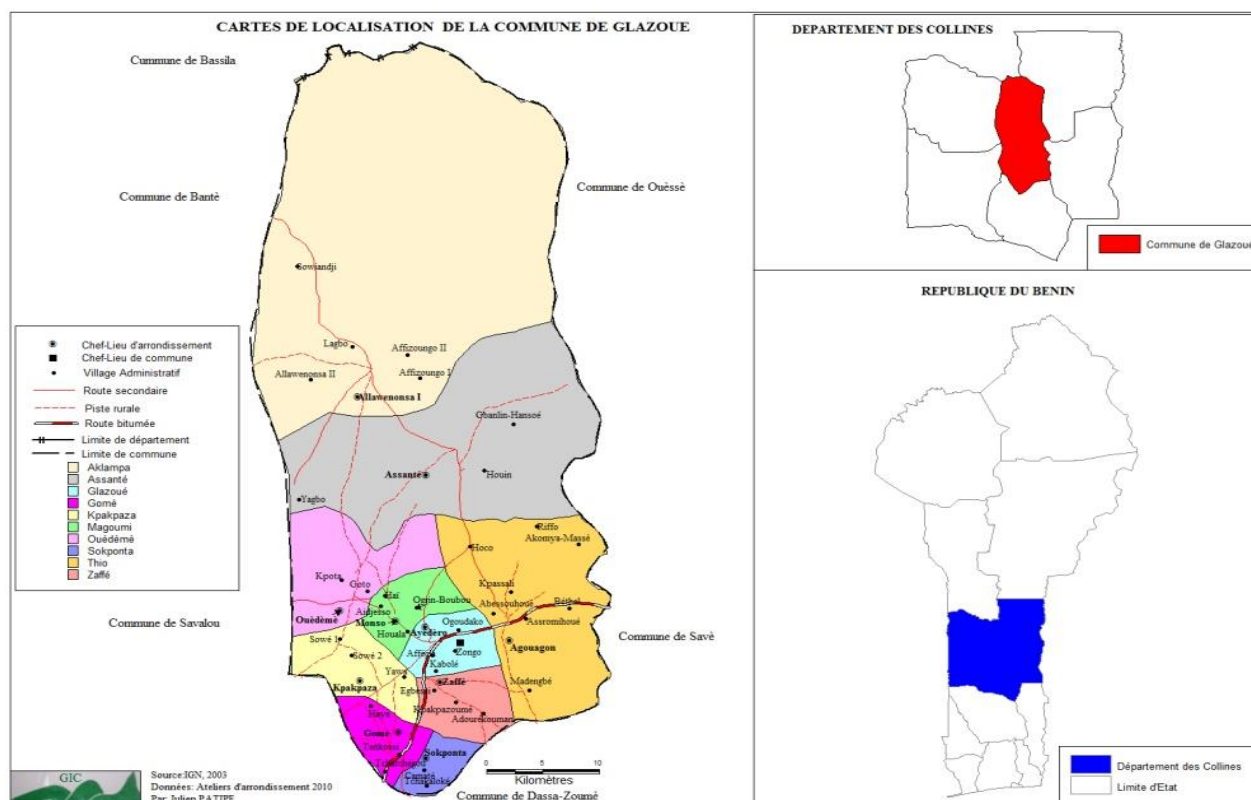
Bien que les villages soient administrés par des chefs élus par l'administration moderne, il reste que la chefferie traditionnelle a droit de cité et que ses dignitaires exercent un pouvoir non négligeable dans la prise de décisions importantes concernant la vie du village. Par exemple le règlement des conflits fonciers et les affaires familiales complexes font souvent appel aux chefs traditionnels. Le pouvoir traditionnel est renforcé par les chefs de clans, les chefs de collectivités familiales et les dignitaires de couvents.

Trois grandes religions sont pratiquées dans la commune : l'animisme, le christianisme, et l'islam.

La pratique de mariage entre ethnies n'est pas observée dans la commune. La tendance est à se marier à un partenaire du même groupe ethnique ; toutefois, des mariages de groupes ethniques mixtes ont commencé par s'observer depuis quelques années.

Le mariage forcé tend à disparaître. Le rôle reproductif dans les ménages est assuré par la femme alors que le rôle productif des ménages est assuré par les deux sexes.

Les prises de décision au sein des ménages sont réservées à l'homme ; parfois la femme est consultée sur des questions spécifiques.



Carte 2: La localisation de la commune

Tableau 1 : Effectif de la population en 2013 par arrondissement

Arrondissements	Villages / quartiers de villes	Total village	Population
Aklampa	Lagbo, Allawenonsa1, Allawenonsa2, Affizoungo1, Affizoungo2, Sowindji	6	26504
Assanté	Assanté, Houin, Gbanlin-Hansoé	3	11873
Glazoué	Ayédero, Orokoto, Affécia, Zongo, Ogoudako-Ayéwa	5	19870
Kpakpaza	Kpakpaza, Sowé1, Sowé2, Yawa	4	7100
Gomé	Gomé, Tankossi, Tchachégou, Haya	4	7124
Magoumi	Ihaï, Aïdjesso, Monso, Ogrin-Boubou, Houala	5	10024
Ouédémé	Ouédémé, Kpota, Yagbo, Goto	4	10517
Sokponta	Camaté, Sokponta, Tchakaloké	3	6387
Thio	Abessouhoué, Kpassali, Agouagon, Béthel, Akomya, Riffo, Assromihoué, Hoco	8	12410
Zaffé	Zaffé, Kabolé, Egbessi, Kpakpazoumè, Adourékoman, Madengbé	6	12733
TOTAL		48	123 542

Source : PDC2 Glazoué

A. Climat et hydrographie

Jouissant d'un climat sub-équatorial, la commune de Glazoué connaît deux saisons pluvieuses (une petite saison et une grande saison) et deux saisons sèches (une petite et une grande). La moyenne de pluviométrie annuelle a été de 1154,98 mm d'eau entre 1994 à 2013 en 61 jours avec un coefficient de variation de 47,68% pour la hauteur et 46,1% pour la fréquence (figures 1 et 2). La hauteur minimale a été enregistrée en 2001 avec 652,5 mm et une hauteur maximale de 3013,1 mm en 138 jours (année 2013). Toutefois, le caractère bimodal des précipitations s'estompe progressivement avec un démarrage tardif des pluies et des poches de sécheresse à l'intérieur de la saison pluvieuse. Cette situation entraîne des inondations occasionnant des pertes matérielles énormes comme ce fut le cas en 2010.

Le réseau hydrographique de la commune est composé du fleuve Ouémé qui arrose les arrondissements d'Aklampa, d'Assanté, de Thio et une partie de l'arrondissement de Zaffé. D'autres petits cours d'eau locaux (Tran-Tran, Agbanlin-djetto, Kotobo, Ahokan, Donga, Agbagbadji, Djololowé, Fèmanou, Klou, etc) favorisent le développement du maraîchage de contre saison et les activités de pêche artisanale. Toutefois, ces cours d'eau tarissent en saison sèche.

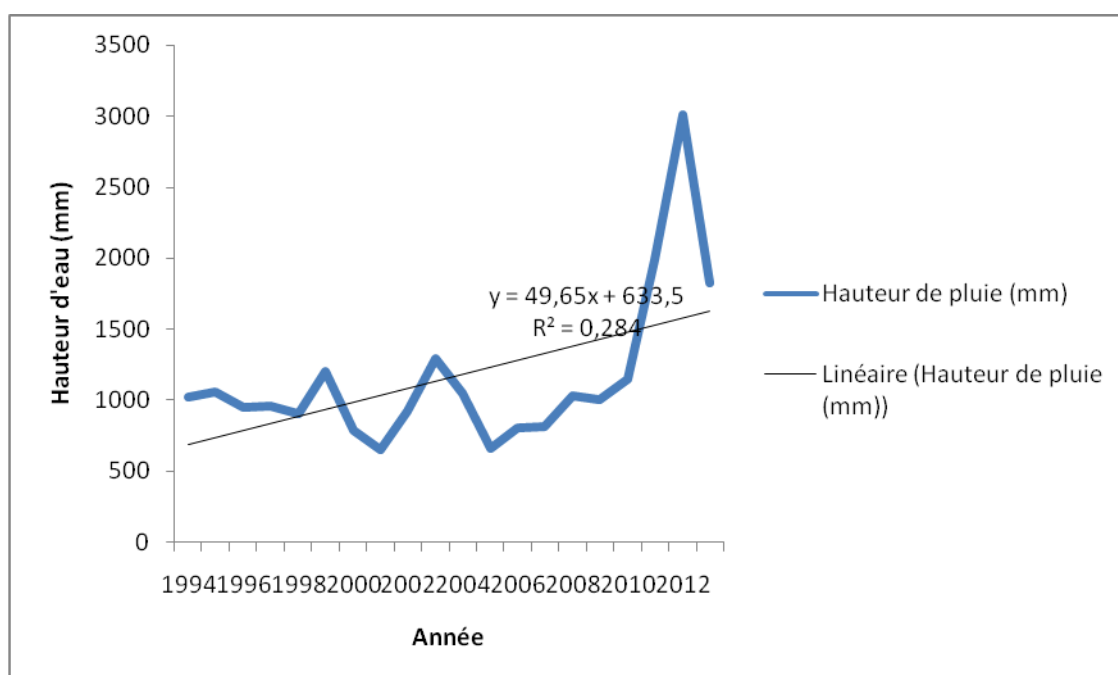


Figure 1 : Dynamique des hauteurs de pluies enregistrées de 1994 à 2013 dans la Commune de Glazoué
Source : CARDER Zou – Collines et Commune de Glazoué

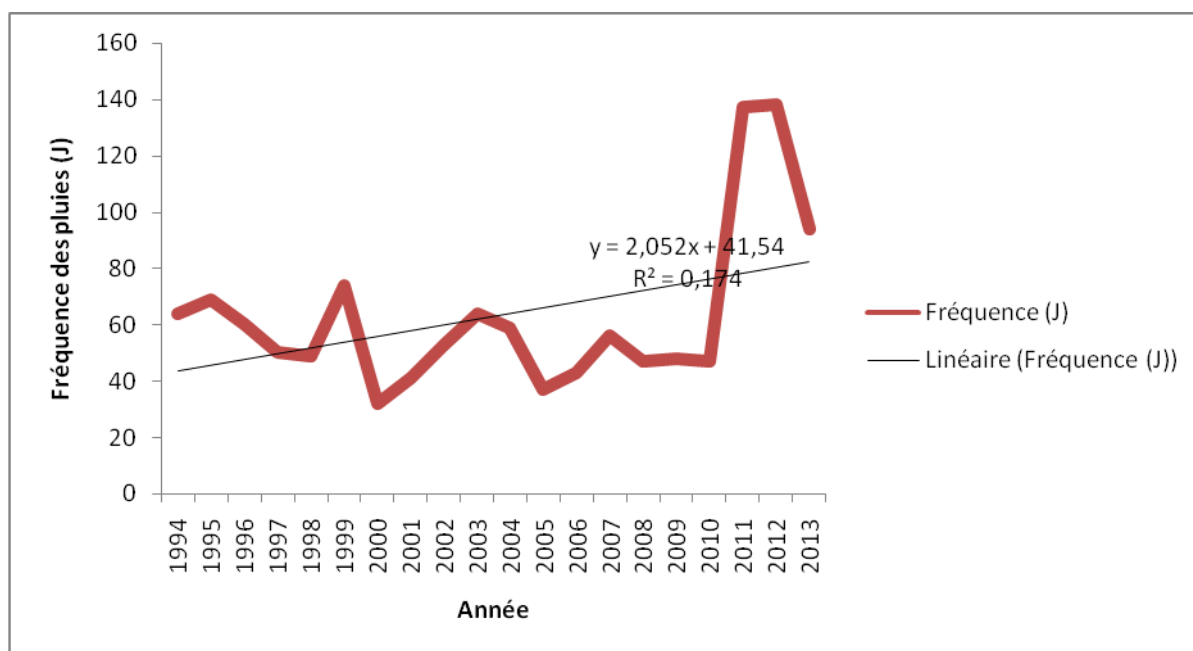


Figure 2: Dynamique de nombre de jours de pluies enregistrées de 1994 à 2013 dans la Commune de Glazoué Source : CARDER Zou – Collines et Commune de Glazoué

B. Végétation et faune

La végétation est constituée des formations naturelles (forêts naturelles claires, savanes boisées, arborées et arbustives et des savanes saxicoles), des plantations de tecks et d'anacardiens. Cette ressource est la plus soumise à la dégradation pour des fins agricoles, de production de charbon et de bois d'œuvre. C'est ce qui justifie la mise en œuvre des actions pilotes d'aménagement forestier dans le cadre du Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGeFCOM) grâce auquel, plus de 200 ha de plantations sont mis en place.

La forte pression sur les ressources forestières a d'effet sur la faune. Celle-ci est en régression et composée essentiellement de petits ruminants : rats, agoutis, gibiers, reptiles et antilopes. L'exploitation forestière est une activité qui a pris de l'ampleur ces dernières années dans la commune. Il s'agit de l'exploitation des forêts naturelles d'Aklampa (forêts galeries, forêts denses, forêts claires et savanes boisées) ; d'Assanté (forêt dense sèche de Hoco, forêt galerie de Liffa) de Ouèdèmè (forêts denses et savanes boisées de Kpassassa), de Thio (forêt de Riffa) et de Zaffé (Forêt de Awodo-Ofè) pour le bois d'œuvre, le bois de feu et le charbon de bois. Les essences actuellement exploitées pour le bois d'œuvre sont : *Khaya senegalensis* (caïlcédrat), *Ptérocarpus erinaceus* (vène), *Isobertia doka* (isobertia), *Anogeissus-beicarpus* (anogeissus), *Diospyros mespiliformis* (ébène), *Azalia africana* (lingué) utilisé pour le bois d'œuvre, *Bombax senegalensis* (kapokier) utilisé pour le bois de coffrage et le *Prosopis africana* utilisé pour le charbon de bois dont la demande sur le marché est très forte à cause du coût élevé du pétrole. La coupe des arbres, la carbonisation et la recherche de bois d'œuvre et de coffrage sont des activités menées par les hommes. Quant aux femmes, elles participent à la carbonisation et procèdent à la recherche des bois de feu, des plantes médicinales et à la cueillette des feuilles pour emballage.

C. Relief et sols

Le relief la commune de Glazoué est marqué par la présence des collines par endroits (Sokponta, Gomé, Thio, Ouèdèmè, Assanté et Aklampa).

Les sols sont de type ferrugineux tropical sur socle cristallin aux caractéristiques très variables.

Les principaux types de sols rencontrés dans la région sont :

- ✓ les sols ferrugineux tropicaux : localisés dans la partie Nord et occupant 60% de la commune. Ces sols initialement moins fertiles, sont plus sensibles à la dégradation que les terres de barre ;
- ✓ les vertisols et les sols hydromorphes : disséminés dans toute la région, ils occupent généralement les zones de dépression ;
- ✓ les sols caillouteux qui sont généralement pauvres.

D. Agriculture

L'agriculture est la principale source de revenus pour 85% de la population. Les producteurs reçoivent essentiellement l'encadrement technique des agents du CARDER, les ONG intervenant dans le secteur n'étant plus en activité faute de financement. L'encadrement technique donné va aussi bien à l'endroit des hommes que des femmes. Il n'y a pas de distinction de sexe dans l'accès aux intrants agricoles. Les femmes y ont accès soit directement ou par l'intermédiaire de leur époux.

L'agriculture est de type extensif caractérisé par des rendements culturels faibles, tributaires des aléas climatiques et de la faible utilisation des techniques modernes de production. La réduction de la pénibilité du travail de la femme ne touche pas encore toute l'organisation du travail. La mécanisation de l'agriculture contribue à l'augmentation de la tâche du semi et de la récolte qui sont encore des activités manuelles. Les femmes travaillant sous le chef d'exploitation homme bénéficient aussi de l'encadrement technique.

Les terres bien qu'abondantes (68 750 ha cultivables) deviennent de plus en plus pauvres. Par ailleurs, malgré la grande richesse naturelle que constituent les bas fonds (9 449 ha), le maraîchage n'est pas développé. Les femmes ont l'usufruit sur la terre mais n'ont pas l'abus. Ainsi, elles ne peuvent faire que des cultures annuelles et non pérennes comme les hommes. Les rendements des cultures sont toujours meilleurs du côté des hommes que du côté des femmes qui doivent s'occuper de leurs activités reproductrices, du champ de leur époux avant de s'occuper de leur propre champ.

Le maïs, l'igname, le manioc, la noix d'anacarde, l'arachide, le haricot et le voandzou sont produits dans la commune. Il en est de même pour le riz et le soja qui sont en plein essor.

La plupart des filières ne sont pas organisées si bien que les producteurs sont très peu informés des opportunités qui existent.

La principale céréale cultivée dans la commune de Glazoué est le maïs qui vient légèrement en tête devant le riz au cours des cinq dernières campagnes 2009 à 2013. Cette évolution a connu des tendances erratiques au cours de la période. En effet, la production de maïs a été de 16807,6 tonnes en moyenne avec un coefficient de variation de 15,3%. Cette production a connu sa valeur minimale en 2010 avec 12608 tonnes et sa valeur maximale a été atteinte en 2011 avec 19213 tonnes.

Le riz rivalise la première position des céréales cultivées dans la commune de Glazoué. La moyenne annuelle de la production rizicole a été de 18839,6 tonnes avec un coefficient de variation de 7,8%. C'est la céréale la plus stable avec une tendance à la hausse avec un maximum de 20125 tonnes en 2012 avant de commencer une chute à 17391 tonnes en 2013.

La production du sorgho dans la commune de Glazoué a été de 294,51 tonnes en moyenne au cours du quinquennat 2009 à 2013 avec un coefficient de variation de 35,2%. La production minimale a été enregistrée en 2010 avec 176 tonnes et la valeur maximale en 2012 avec 393,55 tonnes. Cette reprise semble se maintenir avec une production de 391 tonnes en 2013.

La commune de Glazoué est bien connue pour ses racines et tubercules qui sont essentiellement le manioc et l'igname. Au cours du quinquennat 2009 - 2013 la production moyenne d'igname est de 327110 tonnes (Cv = 73,4%) contre 107204 tonnes (CV = 30%) pour le manioc. Cette forte variabilité de la production d'igname et la forte proportion que prend le manioc est un signe de perturbation climatique dans la commune de Glazoué.

Le soja vient largement en tête des légumineuses sèches dans la commune de Glazoué avec une production moyenne de 11858,7 tonnes (CV = 11,2%) pour le quinquennat. Cette culture est suivie du niébé avec une production moyenne de 4255,8 tonnes (CV = 10,9%) et de l'arachide avec une production moyenne de 4254,7 tonnes (CV = 16,5%).

La stabilité de la production du soja peut s'expliquer par l'apparition de marché pour sa transformation, notamment en fromage local fort apprécié des populations de différentes contrées du Bénin et sa relative résistance à la sécheresse et aux nuisibles par rapport au niébé et à l'arachide.

La production maraîchère se développe dans la commune avec la production de la tomate en tête avec une production moyenne quinquennale de 2131,7 tonnes (CV = 10,76%) suivi du gombo avec 1804 tonnes (CV = 32,71%) et du piment avec 498 tonnes (CV = 28,53%).

Il est noté que les producteurs abandonnent la culture du coton. Cette situation pourrait s'expliquer par les difficultés rencontrées.

D 1. Transformation des produits agricoles

Il existe quelques unités de transformation sommaire de produits agricoles dans la commune. Les produits objets de transformation sont : maïs, arachide, manioc, noix d'anacarde, riz, sorgho, soja, etc.

Cette activité est assurée par des femmes individuellement ou constituées en groupements. Ces activités concernent essentiellement :

- ✓ la transformation d'arachide en huile et galettes ;
- ✓ la transformation du soja en fromage ;
- ✓ la transformation du haricot en beignet ;
- ✓ la transformation du maïs en akassa, beignet et en bouillie ;
- ✓ la transformation du manioc en gari et cossette de manioc ;
- ✓ la transformation du sorgho en chakpalo très développée à Zaffé, Kpakpaza, Magoumi, Sokponta et Gomé.

Cette filière de transformation connaît assez de difficultés puisque les outils de transformation utilisés sont peu modernes.

D 2. Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Quatre conditions sont requises: (i) des approvisionnements ou des disponibilités alimentaires suffisants, (ii) la stabilité des approvisionnements alimentaires, sans fluctuations ou pénuries d'une saison - ou d'une année - à une autre, (iii) la nourriture accessible ou abordable, et (iv) la qualité et l'innocuité des aliments.

La commune de Glazoué est une commune de forte production agricole par rapport à plusieurs communes des Collines. De plus, elle abrite un marché international et plusieurs marchés de renom. Cependant cette réalité ne la met pas à l'abri des risques d'insécurité alimentaire.

Le diagnostic a révélé quelques constats qu'il mérite de faire ressortir pour y faire attention afin d'éviter les risques d'insécurité alimentaire. Il s'agit entre autres de :

- La tendance à privilégier la production pour la vente des cultures vivrières telles que l'igname, le maïs, le soja que les cultures maraîchères telles que le piment et la tomate).
- La baisse de la production de coton, autrefois principale spéculatrice pourvoyeuse de recettes financières des ménages avec, de façon simultanée, les tendances erratiques de la production des céréales au cours de ces dernières années.
- L'absence d'une stratégie rigoureuse de conservation et de transformation des produits agricoles pour leur donner de plus - value. En effet, on assiste à un phénomène de bradage des produits à la récolte. En absence des moyens de conservation des produits sur une longue période et afin d'éviter le risque de voir ces produits pourrir, les producteurs sont très souvent obligés de les vendre à des prix très peu rémunérateurs. L'insuffisance de pistes praticables pendant la saison des pluies pose des difficultés de transports et contribue à renforcer ce phénomène.
- Dans ces conditions, on assiste à une période d'abondance de vivres et donc de satisfaction des besoins alimentaires très courte. Les revenus trop faibles issus des ventes ne permettent pas toujours de faire convenablement face à la période de soudure.
- Un faible développement des potentialités économiques de la commune.

D 3. Elevage

L'élevage pratiqué aujourd'hui dans la commune de Glazoué est celui du bovin, d'ovin, de caprin, de porcin et de volailles. Le petit élevage de case est pratiqué par les femmes pour les besoins économiques du foyer. Les volailles et les animaux en claustration se nourrissent des épluchures de manioc ou d'igname, des céréales, du son du riz, du maïs ou de la provende achetée ou fabriquée localement.

Pour le bétail, le pâturage naturel est la principale source d'alimentation. Il est abondant et très apprécié pendant la saison pluvieuse, rare et peu riche en saison sèche. De même, l'abreuvement des animaux ne pose aucun problème en saison pluvieuse, toutefois les rivières et marigots constituant les principales sources d'eau tarissent en saison sèche. Par ailleurs, l'insuffisance de l'encadrement technique, de pharmacies vétérinaires, l'inexistence de couloirs de transhumance tracés et respectés, la divagation des animaux et le manque de crédits adaptés sont autant de facteurs limitant. Les maladies couramment rencontrées dans le cheptel sont les suivantes : la péripneumonie contagieuse des bovins, la trypanosomiose, la peste des petits ruminants et le pseudo peste aviaire.

D 4. Pêche

La commune partage la berge ouest du fleuve Ouémé principal atout pour le développement de la pêche. Mais cette pêche reste traditionnelle, très peu développée et pratiquée par les pêcheurs allochtones Haoussa. Les produits de pêche sont vendus frais ou fumés essentiellement sur les marchés locaux. L'utilisation des engins de pêche prohibés et la déversée dans le fleuve des produits chimiques par les pêcheurs sont des pratiques nuisibles au développement du secteur.

Le fleuve en tant que ressource partagée avec d'autres communes, sa gestion concertée pourrait être un domaine d'intercommunalité avec les communes de Savè, et de Dassa-Zoumé.

III. ANALYSE DES ALEAS ET DES RISQUES

A. Résumé des aléas et des risques

1. Risques climatiques

A Glazoué, les inondations résultent des crues de l'Ouémé et de Klou (affluent du Zou). Il est enregistré régulièrement un débordement des affluents Liffou, Tran-Tran, Agbanlin-djetto, Kotobo, Ahokan, Donga, Agbagbadji, Djololowé, Fèmanou, etc. La remontée des eaux de ces cours d'eau provoque la destruction des champs de cultures, d'ouvrages d'art et l'impraticabilité des voies, voir le déchaussement des bâtiments.

La plus grande inondation enregistrée au cours de cette période remonte à 2010. Elle est due à la mauvaise répartition des pluies au cours de l'année.

Tableau 2 : Evolution de la pluviométrie dans Glazoué les années 2004 à 2013

Indicateur	Période									
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nbre de jours	177	113	37	107	75	138	140	137	138	94
Hauteur (mm)	3061,02	1969,74	907,67	1813	1861	1989,8	2200	1989,8	3013,1	1825

Source : CARDER Glazoué

2. Autres risques

✓ Conflits socio-économiques et politique :

Du point de vue étymologique, la notion de conflit vient du latin de basse époque « conflictus » dérivé de « conflagère » qui veut dire « heurter, frapper ensemble ». Le concept de conflit révèle donc une opposition de vue, d'intérêt, une mésentente, une situation critique de désaccord pouvant dégénérer en litige ou en procès d'affrontement de fait (voie de fait, violence). De ce point de vue, la commune de Glazoué a enregistré les dix dernières années une série de conflits socio-économique et politique. Ils ont surtout eu lieu entre agriculteurs et éleveurs et entre groupes socio-culturels et politiques de la commune. On a souvent enregistré des cas de blessures graves et des troubles à l'ordre public dans les arrondissements de Glazoué, de Thio, d'Assanté et d'Aklampa.

B. Probabilité d'occurrence et niveau d'impact

❖ Méthodologie

Cas des inondations : La probabilité d'occurrence dépend des mécanismes temporels des facteurs atmosphériques qui sont à l'origine des phénomènes naturels. Au vue de la situation qui a prévalu au cours des années 2009-2011, nous estimons que la probabilité des inondations dans la commune de Glazoué est susceptible d'être élevée dans les années à venir.

Cas des conflits : Les conflits les plus fréquents dans la commune ont trait à la transhumance. Le non aménagement du couloir de transhumance tel que prévu dans le schéma directeur d'aménagement communal complique de jour en jour la situation entre agriculteurs et éleveurs dont le nombre augmente en saison sèche du fait de la pénétration des éleveurs venus du Niger et du Burkina Faso.

Cas des incendies : Quant aux incendies, la fréquence reste potentielle pendant la saison sèche. Les conflits surviennent fréquemment à cause de la mauvaise gestion des aires de pâturage et zones de cultures.

❖ Résultats et interprétation

Tableau 3 : Niveau de risque et classement des aléas et tendances climatiques identifiés

Tendances climatiques /Scénario /catastrophes	Probabilité (1 à 10)	Impact (1 à 10)	Niveau de risques / taux de vulnérabilité (Probabilité x Impact)	Classement
Inondation	6,66	7,66	51,02	1
Conflits entre éleveurs et agriculteurs	7,33	5,66	41,49	2
Incendies	4	6,33	25,32	3
Epidémie	4	5	20,00	4
Sécheresse	3,33	6	19,98	5

❖ Les trois principaux risques prioritaires retenus pour la planification

1. Inondation
2. Conflits entre éleveurs et agriculteurs
3. Incendies

C. Zones géographiques affectées

Tableau 4 : Arrondissements/ villages et quartiers affectés

Arrondissements	Villages / quartiers	Population totale (arrondissements exposés)	Population sinistrée
Risque prioritaire 1 : Inondation			
GLAZOUE	OGOUDAKO-AYEDERO-ZONGO-AFFECIA-OROKOTO	20688	5172
THIO	BETHEL-AKOMIYA MASSE-AGOUAGON-HOCO-RIFFO-KPASSALI	6900	4830
ZAFFE	ADOUREKOMAN-EGBESSI-MADENGBE-ZAFFE CENTRE-	8288	1658
ASSANTE	ASSANTE-GBANLIN HANSOE-HOUIN	12404	2481
AKLAMP	ALLAWENONSA 1-ALLAWENONSA 2-AFFIZOUNGO1 – AFFIZOUNGO2-LAGBO-SOWIANDJI	28494	8548
KPAKPAZA	KPAKPAZA-SOWE1-SOWE2	6472	1618
SOKPONTA	CAMATE-SOKPONTA-TCHAKALOKÉ	7032	2773
OUEDÉME	KPOTA-GOTO-YAGBO	6175	1981
GOME	HAYA-GOME-	5298	2120
MAGOUMI	OGRINBOUBOU-HOUALA-MONSO-	6002	3602
TOTAL		107753	34783
Risque prioritaire 2 : Conflit entre éleveurs et agriculteurs			
Arrondissements	Villages / quartiers	Population totale (arrondissements exposés)	Population sinistrée
Aklampa	Allawénonsa I et II, Sowindji, Lagbo, Affizoungo I et II	26004	41
Assanté	Gbanlin, Houin, Assanté	11873	18
Zaffé	Adouérékoman I et II, Kpakpazounmè, Egbessi, Zaffé, Madengbé	12733	23

Arrondissements	Villages / quartiers	Population totale (arrondissements exposés)	Population sinistrée
Gomé	Haya, Tchatchégou, Tankossi, Gomé	7124	12
Thio	Riffo, Hoco, Béthel, Thio	12410	28
Kpakpaza	Sowé I et II, Kpakpaza, Yawa	7100	10
Ouédèmè	Yagbo, Gotho, Kpota et Ouédèmè	10517	25
Magoumi	Ogrin boubou, Houala Magoumi	10024	16
Sokponta	Tchakaloké, Sokponta, Ibiyèmi, Okéokounou	6387	12
Glazoué	Orokoto, Ogoudako, Glazoué centre	19370	08
Total		123542	193
Risque prioritaire 3 : Incendie			
Arrondissements	Villages / quartiers	Population totale (arrondissements exposés)	Population sinistrée
AKLAMP	Sowiandji, Allawenonsa1, Allawenonsa2, Lagbo, Affizoungo1, Affizoungo2	26504	91
OUEDEME	Yagbo	3517	32
ASSANTE	Gbanlin-Hansoe, Houin, Assanté	10517	42
THIO	Akomya-Massè, Riffo, Hoco, Béthel	12410	28
SOKPONTA	Camaté, Tchakaloké	6387	32
ZAFFE	Madengbé	4733	25
GLAZOUE	Affécia, Orokoto, Ogoudako, Ayédèro, Zongo	3587	12
Total		64 068	261

IV. Causes, période de survenue, durée et victimes

Tableau 5 : Synthèse des causes, période de survenue, durée et victimes

Risques	Causes	Période de survenue	Durée de la crise	Victimes
Risque prioritaire 1 Inondation	-Résultante des crues de l'Ouémé et de Klou (affluent du Zou). Il est enregistré régulièrement un débordement des affluents Liffou, Tran-Tran, Agbanlin-djetto, Kotobo, Ahokan, Donga, Agbagbadji, Djololowé, Fèmanou, etc. La remontée des eaux de ces cours d'eau provoque la destruction des champs de cultures, d'ouvrages d'art et l'impraticabilité des voies, voir le déchaussement des bâtiments. -La dégradation de l'environnement et l'utilisation irrationnelle des terres créent des conditions précaires qui amplifient les effets des inondations. -Insuffisance d'ouvrages d'assainissement -Forte pluviométrie -Concentration des pluies -relief et nature des sols (sols hydromorphes, formations de végétations saxicoles)	Juillet-aout-septembre	3 mois	-agriculteurs -éleveurs - ménages -usagers des écoles -usagers des centres de santé -usagers des marches et commerçants Populations des zones inondables plus spécifiquement les habitants riverains des cours d'eau les exploitants forestiers les personnes vulnérables (enfants, vieillards, les femmes, les femmes enceintes et les nourrices, les handicapés).

Risques	Causes	Période de survenue	Durée de la crise	Victimes
Risque prioritaire 2 Conflit Agriculteurs et éleveurs	-Absence des aires de pâturage -Absence de matérialisation des couloirs de transhumance -Existence de points d'eau intarissable (Ouémé, Agbado...) -Divagation des animaux	Octobre à Mars	06 mois	-Agriculteurs -Eleveurs -Femmes violées par les transhumants -Exploitants forestiers -Enfants éleveur/agriculteur
Risque prioritaire 3 Incendie	-Chasse -Agriculture itinérante sur brûlis -Essence de contrebande -Sabotage -Recherche de pâturage	Décembre à Mars	4 mois	Agriculteurs, les planteurs, vendeurs et acheteurs d'essence, peuhls

V. ANALYSE BIOPHYSIQUE, SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTURELLE

Tableau 6 : Effets biophysiques, socio-économiques et culturels des risques retenus sur la population

Secteurs concernées	Effets biophysiques, socio-économiques et culturels		
	Risque prioritaire1	Risque prioritaire 2	Risque prioritaire 3
Moyens de subsistance – économie locale, régionale et nationale ; revenus des ménages ; niveau de pauvreté.	-Destruction des cultures, --amenuisement des revenus des ménages, -destruction des cheptels, -appauvrissement des ménages, -baisse du pouvoir d'achat,	-Baisse de revenu des Agriculteurs -Baisse de productivité -Baisse de revenus -Inflation -Baisse de productivité -Ralentissement /arrêt des activités agricoles	- 700 ha de Champs d'anacarde brûlés, 87 bœufs tués
Sécurité alimentaire – production et approvisionnement des denrées alimentaires, production agricole, élevage, ruptures de marchandises sur les marchés.	-Baisse de la production vivrière -Difficulté d'approvisionnement des marchés en produits vivriers -Diminution de la consommation des aliments en protéines animales	- destruction des cultures et des récoltes par les troupeaux de bœufs et les animaux en divagation - Insécurité alimentaire - pertes des récoltes - inflation et spéculation sur le marché.	-89 Greniers détruits -03 Fermes détruites
Eau, hygiène et assainissement – approvisionnement en eau, systèmes d'assainissement, conditions d'hygiène	-souillure de l'eau (contamination de l'eau) - Survenue des maladies hydriques et fécales (hydrique oro-fécales), -bouleversement du système d'assainissement mis en place -inaccessibilité des populations concernées à l'eau potable -non respect des règles d'hygiène -transmission des maladies -prolifération des maladies transmissibles	- Prolifération des agents pathogènes - Pollution des eaux - Destruction des mangroves	- Affluence autour des points d'eau

Secteurs concernées	Effets biophysiques, socio-économiques et culturels		
	Risque prioritaire1	Risque prioritaire 2	Risque prioritaire 3
Abris – campement, bâtiments, besoin en hébergement provisoire	-Destruction des écoles, centres socio - communautaires, églises, places publiques (pour érection des tentes) -Recherches et installations des familles d'accueil pour hébergement provisoire des sinistrés)	-Destruction des habitations -Incendies volontaires -Affrontements	-Destruction des cabanes des agriculteurs -Destruction des cases -Destruction des campements des peulhs
Santé – système de santé, épidémies.	La précarité de la situation sanitaire liée à la dégradation de l'environnement : la prolifération des maladies transmissibles du fait de l'insalubrité permanente du milieu entraîne des impacts négatifs sur la capacité de production et sur l'accès au peu des ressources dont la population peut disposer. L'inaccessibilité géographique des populations aux services de santé, l'inaccessibilité financière aux prestations de soins, les risques de recrudescence de certaines maladies (paludisme, maladies respiratoires aiguës, diarrhées, choléra etc), l'incapacité des structures de santé à entreprendre une surveillance adéquate en ce qui concerne le suivi de la situation épidémiologique	Défécation anarchique des boeufs prolifération des germes pathogènes épidémies fort taux de violences basées sur le genre (spécifiquement aux femmes et aux enfants)	Pollution de l'air, destruction de la couche d'ozone (Maladies Pulmonaires) Blessés, Pertes en vies humaines
Infrastructures – routes, bâtiments, lignes électriques, systèmes d'approvisionnement en eau, moyens de communication.	Dégradation des infrastructures routières, Destruction partielle ou totale du réseau électrique Destruction du système de canalisation des eaux Mis en service des réseaux téléphoniques (radio,gsm, téléphonie fixe...) Destruction des bâtiments (publiques ou socio communautaires)	Dégradation des voies d'accès	-Destruction des bâtiments -Destruction des poteaux et lignes électriques
Environnement – terre, eau et autres ressources naturelles	Erosion des sols due au lessivage Destruction du couvert végétal Disparition des micro-organismes (flore et faune)	pollution des points d'eau deforestation Défécation anarchique des boeufs Rareté du gibier	Pollution de l'air, Déforestation, perte de certaines espèces végétales, animales voire microbienne Pollution des cours d'eau

Secteurs concernées	Effets biophysiques, socio-économiques et culturels		
	Risque prioritaire1	Risque prioritaire 2	Risque prioritaire 3
Éducation – interruptions des cours et fermetures d'écoles	Inaccessibilité des écoles Destruction des infrastructures éducatives destruction des archives	Déplacement forcé des éleveurs et agriculteurs	-Interruption des cours due à la destruction des salles de classe -Déscolarisation
Administration locale/Gouvernement – interruptions des services dépendant des autorités locales et nationales, conflits politiques, impact au niveau de la région	arrêt de prestation des services publics (siège arrondissement, gendarmerie, commissariat de police ...) interpellation des autorités locales à divers niveau en vue de la gestion de la crise résurgence de conflit d'intérêt	Impossibilité aux populations d'avoir accès aux services sociaux, sanitaires et administratifs	-Perturbation des plans de travail de l'administration, efforts supplémentaires de mobilisation des ressources
Contexte culturel – tensions entre ethnies, violence, conflits pour l'accès à l'eau, à la terre ou à d'autres ressources naturelles.	Altercation et conflit entre communautés pour accès à l'eau, à la terre et aux autres ressources naturelles	Recherche de point d'eau pour abreuver les troupeaux Recherche de pâturages Non existence de couloir de transhumance	-Affrontements entre Peulh, et ethnies locales (Mahi, Idaasha) - Conflits dus au manque de pâturage
Sécurité et protection	Recrudescence de vol, de viol et de violence	Insécurité grandissante vols, viols, vandalisme, braquages, absence de coordination	Migration ou déplacement des populations Vols Exode rural
Conséquences pour les femmes	Violence difficulté d'approvisionnement en eau Inaccessibilité aux soins de santé primaire difficulté d'adaptation	-Fort taux de violences basées sur le genre (spécifiquement aux femmes et aux enfants)	Corvée d'eau Augmentation des charges Baisse de revenu
Vulnérabilité de la communauté	Exposition des membres de la communauté à des risques (maladies, pauvreté, insécurité, ...)	Ignorance des textes règlementant la transhumance par les éleveurs et les agriculteurs La famine	Famine, pauvreté
Stratégies d'adaptation des hommes et des femmes	Assistance du pouvoir public (consultation foraine périodique) Entraide Information-éducation-communication Assistance politique et des ONG	Comité de gestions de conflits	Solidarité Réalisation des pare-feu Sensibilisation pour les feux précoces

VI. BESOINS URGENTS, A MOYEN ET LONG TERME

Tableau 7 : Synthèse des besoins urgents, à moyen et long terme

Risque	Besoins urgents	Besoins à moyen et long terme
Risque prioritaire 1	Assistance politique et des ONG	Assistance politique et des ONG
Risque prioritaire 2	Assistance politique et des ONG	Assistance politique et des ONG
Risque prioritaire 3	Assistance politique et des ONG	Assistance politique et des ONG

VII. MESURES D'ADAPTATION PROPOSEES

Tableau 8 : Matrice des impacts et des mesures d'adaptation aux risques identifiés

Unités d'exposition de la communauté aux risques identifiés						
	Impacts de l'inondation sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des conflits entre éleveurs et agriculteurs sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des incendies sur les populations	Mesures d'adaptation
Moyens de subsistance – économie locale, régionale et nationale ; revenus des ménages ; niveau de pauvreté.	-Inflation -Paupérisation	-Utilisation des stocks de sécurité ONASA -Subvention des vivres	-Destruction des cultures par les animaux -Destruction des greniers -La rareté et l'inflation du prix des produits vivriers -La rareté des semences -La famine -La malnutrition chez les enfants -Affrontement entre transhumants et agriculteurs	-Sensibilisation des acteurs de la transhumance, -Traçage des couloirs de transhumance, -Elaboration du code de bonne conduite des agriculteurs et des éleveurs -Identification des portes d'entrée, -Dynamisation des comités de gestion des conflits, -Matérialisation des couloirs de passage et des des aires de pâturage, -Fourniture des semences à court cycle	-Destruction des plantations -Baisse des revenus -Migration -Délinquance	-Loger les sinistrés dans le reste des abris -Diriger les sans-abris vers les sites aménagés -Mise à disposition de matériels de couchage, des produits de première nécessité
Sécurité alimentaire – production et approvisionnement	-Insécurité alimentaire : la famine, la disette -Baisse de la	-Utilisation des stocks de sécurité ONASA -Subvention des	-Destruction des cultures et des récoltes par les troupeaux de	-Sensibilisation éleveurs /agriculteurs -Fournir aux	-Destruction des champs et plantations -Famine	-Demande d'aide -Réalisation des pare-feu

Unités d'exposition de la communauté aux risques identifiés						
	Impacts de l'inondation sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des conflits entre éleveurs et agriculteurs sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des incendies sur les populations	Mesures d'adaptation
ent des denrées alimentaires, production agricole, élevage, ruptures de marchandises sur les marchés.	production vivrière et animale	vivres et de semence -Dotation en géniteurs performants pour le renouvellement du cheptel	bœufs et les animaux en divagation -Insécurité alimentaire -Pertes des récoltes -Inflation et spéculation sur le marché.	agriculteurs des semences à cycle court	-Insécurité alimentaire	
Eau et assainissement – approvisionnement en eau, systèmes d'assainissement, conditions d'hygiène	-Destruction des ouvrages et infrastructures d'assainissement -Insalubrité des principales zones attaquées	-Mettre en place des ouvrages d'assainissement simples à moindre coût (latrines) -Réaliser des puits perdus pour la gestion des eaux usées -Choisir avec la communauté sinistrée une décharge de gestion des DSM	-Pollution des eaux -Destruction des étangs -Augmentation des prix des produits vivriers -Arrêt des activités agricoles	-Sensibilisation des éleveurs -Subvention du prix des produits agricoles -Sensibilisation, fourniture de semences et - Accompagnement technique	-Affluence autour des points d'eau	-Réaliser des puits ou des forages
Abris – campement, bâtiments, besoin en hébergement provisoire	-Destruction des habitats, des ouvrages et infrastructures socio-communautaires -Absence d'abris	-Solliciter l'intervention du pouvoir, des ONG des hommes politiques, des personnes de bonnes volontés pour la reconstruction des ouvrages détruits	-Destruction des habitations -Incendies volontaires -Affrontements	Don des matériaux de construction par les autorités locales et centrales et les bonnes volontés	Destructions des abris	Se rendre dans les centres de santé les plus proches
Santé – système de santé, épidémies.	Exposition de la population sinistrée au péril hydro- fécal et au paludisme	-IEC sur l'Hygiène de l'habitat, lavage des mains -Traitement systématique des eaux de boisson -Consultation foraine (Equipe de santé)	-Défécation anarchique des bœufs -Prolifération des germes pathogènes épidémies	Sensibilisation de la population sur les règles d'hygiène et d'assainissement -Construction des latrines	-Maladies pulmonaires -Blessés -Morts	Formation aux premiers secours

Unités d'exposition de la communauté aux risques identifiés						
	Impacts de l'inondation sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des conflits entre éleveurs et agriculteurs sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des incendies sur les populations	Mesures d'adaptation
				publiques		
Infrastructures – routes, bâtiments, lignes électriques, systèmes d'approvisionnement en eau, moyens de communication.	Destruction des infrastructures routières et autres infrastructures (réseau électrique, téléphonie fixe et mobile, internet...)	-Réhabilitation des infrastructures routières et de communication	-Dégradation des voies d'accès	-Respect des couloirs de transhumance	-Destruction des bâtiments -Destruction des poteaux et lignes électriques Accès difficile à l'eau	-Couverture de la zone par les réseaux téléphoniques mobiles -Avoir un système d'alerte précoce efficace -Réaliser des puits ou forages
Environnement – terre, eau et autres ressources Environnement – terre, eau et autres ressources naturelles	-Erosion des sols -Destruction du couvert végétal -Disparition des micro-organismes (flore et faune)	-Mise en place des forêts galeries - Construction des magasins de stockage -Reboisement des rives -Actualisation et mise en œuvre des schémas territorial et model type d'aménagement Identification d'un type d'habitat convenable pour les zones inondables. Projet d'intégration des forêts sacrées dans le système des aires protégées (PIFSAP) Projet d'Appui à la Gestion des Forêts communales (PAGEFCOM) Projet Bois de Feu (PBF) 1 & 2 Coformo	-Pollution des points d'eau -Déforestation -Défécation anarchique des bœufs -Rareté du gibier Occupation anarchique des terres par les animaux	Sensibilisation Respect des couloirs de transhumance Reboisement	- Maladies pulmonaires, -faibles rendement du sol -Réduction de la surface cultivable, -Déforestation, perte de certaines espèces végétales, animales voire microbienne ; affluence autour des points d'eau	- soins curatifs et préventifs adaptés -reboisement (faire la promotion des plantes qui résistent à la sécheresse) - Promouvoir les cultures fertilisantes des terres

Unités d'exposition de la communauté aux risques identifiés						
	Impacts de l'inondation sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des conflits entre éleveurs et agriculteurs sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des incendies sur les populations	Mesures d'adaptation
Éducation – interruptions des cours et fermetures d'écoles	-Inaccessibilité des écoles -Destruction des infrastructures éducatives -Destruction des archives	-Création de centres d'éducation -Reconstitution des archives -Informatiser les données Octroi de kits scolaires	Déplacement forcé des éleveurs et Agriculteurs Déperdition scolaire	-Construction des logements sociaux -Scolarisation des enfants sur le nouveau site	-Destruction des salles de classes -Déscolarisation	-Déplacer les élèves et écoliers, -Construire les modules en matériaux définitifs
Administration locale/Gouvernement – interruptions des services dépendant des autorités locales et nationales, conflits politiques, impact au niveau de la région	Arrêt de prestation des services publics (siège arrondissement, gendarmerie, commissariat de police ...) résurgence de conflit d'intérêt	Interpellation des autorités locales à divers niveau en vue de la gestion de la crise	Impossibilité aux populations d'avoir accès aux services sociaux, sanitaires et administratifs	Programme d'urgence d'accès à ces services	Bouleversement des plans de travail	Descente régulière sur le terrain Mobilisation de ressources financières
Contexte culturel – tensions entre ethnies, violence, conflits pour l'accès à l'eau, à la terre ou à d'autres ressources naturelles.	Altercation et conflit entre communautés pour accès à l'eau, à la terre et aux autres ressources naturelles	IEC	-Recherche de point d'eau pour abreuver les troupeaux -Recherche de pâturages -Non existence de couloir de transhumance	-Construction des barrages -Création des aires de pâturage -Délimitation des couloirs de transhumance	- Division au sein de la communauté -Sous développement	Rendre fonctionnel les comités de gestion des conflits
Sécurité et protection	Recrudescence de vol, Recrudescence de viol violence	Mise en place de comités de sécurité	Insécurité grandissante vols, viols, vandalisme, braquages, absence de coordination	Renforcement de la sécurité Présence de coordination	Vol, viol	Former et dynamiser les comités locaux de sécurité
Conséquences pour les femmes	violence difficulté d'approvisionnement en eau inaccessibilité aux soins de santé	IEC	Fort taux de violences basées sur le genre (spécifiquement aux femmes et aux enfants)	Sensibilisation sur le respect des droits des femmes et des enfants	Prolifération des MST, grossesses non désirées	Sensibilisation Planification familiale, distribution de préservatifs

Unités d'exposition de la communauté aux risques identifiés						
	Impacts de l'inondation sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des conflits entre éleveurs et agriculteurs sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des incendies sur les populations	Mesures d'adaptation
	primaire difficulté d'adaptation					
Vulnérabilité de la communauté	Exposition des membres de la communauté à des risques (maladies, pauvreté, insécurité, ...)	Mise en place de comités de sécurité	Ignorance des textes réglementant la transhumance par les éleveurs et les agriculteurs La famine	-Vulgarisation des textes régissant la transhumance au Bénin -Subvention des produits vivriers	Malnutrition, pauvreté	Enrichir l'alimentation, diversifier les productions agricoles
Stratégies d'adaptation des hommes et des femmes	-Difficulté d'accès aux terres cultivables -Difficulté d'approvisionnement en eau et en bois énergie -Inaccessibilité aux soins de santé primaire difficulté d'adaptation	Assistance du pouvoir public (consultation foraine périodique) entraide information- éducation- communication assistance politique, assistance des ONG	Comité de gestions de conflits	Dynamisation de ces comités	-Solidarité	Conjugaison des efforts.

VIII. CAPACITES DE LA COMMUNE DE GLAZOUE

Au plan agricole, il y a la disponibilité de terres et de bas-fonds cultivables et la disponibilité d'actifs agricoles et de mains d'œuvre. L'existence d'un important réseau hydrographique (Fleuve Ouémé, Rivières Klou, tran tran, Liffou, Dohounga, Godo) peut favoriser une intensification de l'agriculture par

les structures d'encadrement technique agricole (CARDER, ONG,). La commune introduit progressivement la mécanisation dans le système de production agricole par l'existence de 10 tracteurs et 04 motoculteurs.

La diversification agricole permet à la commune de bénéficier de l'appui des partenaires et du gouvernement pour l'entretien d'environ 86 km par an et l'aménagement des pistes rurales. Ceci a également favorisé la réalisation d'au moins 10 magasins de stockage des produits vivriers à Glazoué centre, à Magoumi et à Aklampa.

Au plan de la dynamique de participation citoyenne, la mairie a créé plusieurs instances qui lui permettent de dialoguer facilement avec les acteurs. Ces instances sont créées par des arrêtés. On distingue : le cadre de concertation entre le secteur privé et la mairie, le comité de mise en œuvre du PDC, le comité d'alerte météorologique, le comité de lutte contre la cherté de vie, le comité de lutte contre le VIH/SIDA, le comité communal de suivi des OMD/SCRIP, le Comité Communal de l'Eau et de l'Assainissement (CCEA), le comité de territoire etc. La plupart de ces comités ne fonctionnent pas faute de moyens financiers.

La commune dispose d'un parc hydraulique qui compte 236 forages équipés de pompe à motricité humaine fonctionnels dans tous les arrondissements. La plupart de ces points d'eau sont délégués et entretenus. Il existe également des puits dans tous les arrondissements. Ces puits sont traités chaque année afin d'assurer l'hygiène de l'eau de boisson.

Il existe dans la commune la Croix Rouge locale dont les membres sont formés à la prévention et la gestion des catastrophes naturelles.

La commune dispose d'un service de transmission lui permettant d'assurer la communication avec la hiérarchie. Elle est aussi capable d'utiliser les radios les plus écoutées que sont Collines FM, Radio Ilèma, AïFA FM, et radio Citée.

IX. SCENARIOS ET HYPOTHESES RETENUS POUR LA PLANIFICATION

Groupes sectoriels identifiés :

- ✓ Alimentation,
- ✓ Santé et Nutrition,
- ✓ Eau, Hygiène et Assainissement,
- ✓ Abris et Articles non alimentaires,
- ✓ Sécurité et Protection,
- ✓ Education,
- ✓ Logistique et Transport,
- ✓ Coordination,
- ✓ Communication et Medias.

Tableau 9 : Scénarios et hypothèses de planification

CRITERES	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Type d'Aléas	Inondation	Conflit entre éleveurs et agriculteurs	Incendie
Changements dans les paramètres climatiques ou autres	Irrégularité des pluies Concentration des pluies vents violents réguliers		Destruction du couvert végétal Pollution atmosphérique par la fumée
Probabilité d'occurrence	Certaine	Certaine	Très probable
Impact	Important	Très important	Important

CRITERES		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Type d'Aléas		Inondation	Conflit entre éleveurs et agriculteurs	Incendie
Localisation et étendue géographique		Thio : Thio, Adjanoudoho, Massè, Akomya, Doko, Béthel, Agossoulodji, Adjahoucadji Assanté : Fifadji, Houin Assanté Centre Aklampa : Sowiandji, Allawenonsa 1, Allawenonsa 2, Angoladji, Affinzoungo et Lagbo Glazoué : Zongo, Affécia, Orokoto, Ogoudako-Ayéwa, Ayédèro Zaffé : Zaffé - Centre, Kabolé, Adourékoma, Ibiboun Gomé : Haya, Gomé - Centre, Zoungué, Yawom, Ifada Kpakpaza : Kpakpaza et Sowé 1, Sowé 2 Ouèdèmè : Yagbo, Kpota, Gotho, Ouèdèmè Centre, Liffodji Magoumi : Monso, houala, Ogrin boubou Sokponta : Ibyém, Akouègba, Okéokounou, Okpataba, Kpako	Aklampa: Allawénonsa I et II, Sowiandji, Lagbo, Affizoungo I et II Assanté : Gbanlin, Houin, Assanté Zaffé: Adourékoman I I et II, Kpakpazounmè, Egbessi, Zaffé, Madengbé Ouèdèmè : Yagbo, Gotho, Kpota et ouèdèmè Gomé : Haya, Tchatchégou, Tankossi, Gomé Kpakpaza : Sowé I et II, Kpakpaza, Yawa Thio : Riffo, Hoco, Béthel, Sokponta: Tchakaloké, Sokponta, Ibiyémi, Okéokounou Magoumi: Ogrin Boubou, Houala Magoumi Glazoué : Orokoto, Ogoudako, Glazoué Centre	<u>Arrondissement de Aklampa</u> : Sowiandji, Allawenonsa1, Allawenonsa2, Lagbo, Affizoungo1, Affizoungo2 <u>Arrondissement de Ouèdèmè</u> : Yagbo, <u>Arrondissement de Assanté</u> : Gbanlin-Hansoe, Houin <u>Arrondissement de Thio</u> : Akomya, Riffo, Hoco, Béthel, <u>Arrondissement de Sokponta</u> : Akpikpi, Tchakaloké <u>Arrondissement de Zaffé</u> : Madengbé
Nombre et pourcentage de population affectée	Morts	0	00	00
	Blessés	12	41	
	Disparus	0	00	00
	Sans abris	34783	13	123
	Affectés		193	203
Impacts sur les moyens de subsistance et secteurs spécifiques	Production végétale	1100 ha	47	700 ha de champ d'anacarde brûlés, 39 greniers et 2 fermes détruits.
	Production animale	Disparition de 300 têtes de bovins, 1200 têtes de caprins	18 bœufs et 13 porcs puis 07 cabris	358
	Production halieutique	Baisse de prise de produits halieutiques	00	00
	Infrastructures	22 écoles inondées, 5 centres de santés inondés 123 cases démolies	02 habitats de peulhs détruits 25 greniers détruits	00

CRITERES		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Type d'Aléas		Inondation	Conflit entre éleveurs et agriculteurs	Incendie
		3 marchés inondés 13 ponts démolis Toutes les voies communales		
Durée probable de la phase d'urgence		30 jours	45 jours	15 jours
Expériences antérieures des autorités aux niveaux communal et local		Inondations cycliques en 2003, 2010 et 2011	Conflits répétés dont ceux de 2011, 2012, 2013	Peu habituées
Capacités	Communes et locales	Populations, ONG (SOPEDI, RABEMAR), Police, Gendarmerie, Autorités locales, Agent d'hygiène de la commune, CPN Les Papillons, Associations Imonlè, CCIB de la commune, Comité local de la croix rouge	Autorités locales, CPS, Gendarmerie, Police, Centre de santé, SCPN, CROIX ROUGE locale, CARDER, ONGs.	
Autres organisations susceptibles de répondre		Croix Rouge béninoise, CARITAS BENIN FAO UNICEF	ONG, FSP, SCDA, comité de gestion de la transhumance	Ministère de l'intérieur, ministère de la défense Haut-Commissariat à la Gouvernance Concertée (HCGC) Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale des Handicapés et des Personnes du Troisième Age (MFASSNHPTA)
Contraintes majeures probables à la réponse aux urgences	Générales	Difficultés de mobilisation des ressources	-Insuffisance de coordination -Difficulté de mobilisation et de déblocage des ressources financières, insuffisance de moyens humains et matériels - Inexistence de bouche d'incendie - Difficulté d'accès aux zones d'incendie -Absence d'une compagnie de sapeurs-pompiers dans la commune. - Capacités nationales limitées	- Inexistence de bouche d'incendie - Difficulté d'accès aux zones d'incendie -Absence d'une compagnie de sapeurs-pompiers dans la commune. - Capacités nationales limitées
	Spécifiques aux zones affectées	Inaccessibilité aux zones touchées, difficultés en communication,	Inaccessibilité aux zones touchées, difficultés en communications, la réticence des populations,	Inaccessibilité aux zones touchées, difficultés en communications, la réticence des populations,

CRITERES		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Type d'Aléas		Inondation	Conflit entre éleveurs et agriculteurs	Incendie
			contraintes socioculturelles (forêts sacrées par exemple)	contraintes socioculturelles (forêts sacrées par exemple)
Besoins prioritaires		Eau potable et assainissement, hygiène, centre d'accueil articles non alimentaires, protection, produits alimentaires, prise en charge médicale, kit de suivi	Construction des points d'eau (barrages, forages) Création des aires de pâturage création des couloirs de transhumance matérialisation des couloirs de transhumance	-Sites d'accueils -Abris -Produits alimentaires et sanitaires -Vêtements

A. Objectifs et stratégies

1. Objectif Global

Mettre en place un mécanisme pour une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace en temps réel afin de minimiser les conséquences des catastrophes sur les populations.

2. Objectifs stratégiques

- Pourvoir une assistance et une protection adéquates aux populations affectées par la catastrophe ;
- Établir des mécanismes appropriés pour mobiliser des ressources afin de satisfaire les besoins immédiats, à moyen et long termes des populations sinistrées ;
- Assurer une sécurité adéquate aux acteurs et aux personnes sinistrées ;
- Activer la plateforme communale de réduction de risque de catastrophe.

■ Principes humanitaires : humanité, neutralité, indépendance.

B. Mécanismes de gestion et de coordination

1. Coordination au niveau national et local

a. Dispositions permanentes

Au Bénin en cas de situation d'urgence, le commandement est confié à une autorité susceptible de coordonner l'action des équipes hétérogènes d'intervention coopérant à la distribution des secours nécessaires et de prendre sous sa responsabilité toutes mesures appropriées.

❖ La coordination nationale des situations d'urgence

Elle incombe à l'Agence Nationale de la Protection Civile, qui assure le Secrétariat Permanent de la Plate-Forme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes et d'Adaptation au Changement Climatique (PFNRRC-ACC) présidée par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique et des Cultes.

- ✓ Conformément au décret n°2011-834 du 30 décembre 2011 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la PFNRRC-ACC, la Plateforme Nationale est chargée de :
 - Promouvoir l'intégration de la prévention des risques et de la gestion des catastrophes, dans les politiques, plans et programmes de développement durable et de réduction de la pauvreté ;
 - Définir les orientations stratégiques et de valider les programmes établis dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes ;

- Faciliter la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes et projets de prévention des risques, de gestion des catastrophes, de réhabilitation et développement post-catastrophe.

La Plate-Forme Nationale est représentée au niveau de chaque département, chaque commune et chaque village ou quartier de ville.

Leur contexture est identique à celle de la Plateforme Nationale de Réduction de Risque de Catastrophe.

Elle est composée de :

- Président : le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes ou son représentant ;
- 1er Vice-président : le Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ou son représentant ;
- 2ème Vice-président : le Ministre de la Santé ou son représentant ;
- 3ème Vice-président : le Ministre en charge de la Famille ou son représentant ;

Membres :

Tous les autres ministères, les représentants des institutions de l'Etat impliqués dans la gestion des situations d'urgence, les Préfets de département et les représentants :

- Des Agences du Système de Nations Unies
- Des partenaires au développement
- L'association Nationale des Communes du Bénin
- De la Croix-Rouge Béninoise
- Des Associations et Organisations Non Gouvernementales à vocation humanitaire.

Au Bénin, l'ANPC assure le Secrétariat Permanent de la PFNRR-ACC

Le Secrétariat Permanent est chargé notamment de :

- Prévenir tout risque de catastrophe sur l'ensemble du territoire ;
- Assurer la formation des cadres, du personnel permanent de la protection et de ses collaborateurs bénévoles ;
- Préparer les autorités politico-administratives, de même que les populations, à faire face aux risques ;
- Assister les Comités de Protection Civile dans la mise en œuvre des mesures de prévention et pour assurer la maîtrise des événements dommageables ;
- Centraliser et coordonner les secours à apporter aux populations sinistrées ;
- Coordonner l'action des équipes d'intervention spécialisées, en cas de crise ;
- Veiller à la préservation de l'environnement ;
- Préparer et organiser des exercices de simulation ;
- Assurer la protection des réfugiés et participer à la réglementation de leur séjour en République du Bénin

❖ **Coordination au niveau local**

➤ **Échelon départemental**

La Plate - Forme Nationale est représentée au niveau départemental par la Plate-Forme Départementale de Réduction des Risques de catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique. Elle est présidée par le Préfet de Département. Son Secrétariat Permanent est assuré par le Point Focal Départemental Réduction des Risques de Catastrophe.

Ce Secrétariat Permanent exerce les mêmes attributions que l'ANPC à l'échelon départemental et exécute les directives du Secrétariat Permanent de la Plate-Forme Nationale.

Les chefs de Secrétariats Permanents des Plateformes Départementales de Réduction de Risque de catastrophe sont nommés par le Ministre en charge de la Sécurité Publique sur proposition des Préfets des départements

➤ Niveau communal

La Plate-Forme Communale de Réduction des Risques de catastrophe est présidée par le Maire de la Commune qui a pris l'arrêté n°4H/041/CG/SG/SECAS/SA du 18 juillet 2014 portant création, composition, attributions, organisation et fonctionnement de la plate-forme communale. La contexture de cette Plate-Forme est identique à celle de la Plate-Forme Nationale.

Les chefs de Secrétariats Permanents des Plate - Formes Communales de Réduction de Risques de catastrophe sont désignés par décision du Préfet sur proposition du Maire de la Commune.

Les Associations, Organisations Non Gouvernementales et à vocation humanitaire intervenant dans les opérations de réduction des risques de catastrophe sont placées sous l'Autorité de la Plateforme Nationale.

b. Particularités du mécanisme

Applicabilité des dispositions permanentes dans les cas suivants :

Cas d'accidents ferroviaires (déraillements ordinaires ou déraillements catastrophiques), la direction centrale des opérations de secours incombe à l'Organisation Commune Benin-Niger (OCBN) des Chemins de Fer et des Transports qui, selon l'ampleur des dégâts, pourra solliciter l'activation du Plan ORSEC.

Cas d'accident aérien et dans ce cas seulement l'autorité responsable de la conduite des opérations de recherches et de sauvetage dans le cadre de la mise en œuvre du Plan SAR (Plan de Recherche et de Sauvetage d'aéronefs en détresse), est le commandement air qui dispose de moyens de sauvetage spécialisés et permanents. En cas d'accident aérien sur le territoire de la commune, le Maire informe le Préfet qui rendra compte aux hautes autorités pour dispositions urgentes à prendre.

Cas de conflits armés : En temps de guerre, l'organisation des secours incombe au Ministre chargé de la Défense en liaison avec le Ministre chargé de l'Intérieur, Président de la Plate-Forme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Cas d'épidémie : En situation d'épidémie, l'organisation de la prise en charge incombe au Ministre de la Santé, en liaison avec Ministre chargé de l'Intérieur, Président de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Cas de sinistre dans un établissement à haut risque ou ouvert au public : En cas de sinistre dans un établissement à haut risque ou ouvert au public, les Responsables doivent déclencher leur Plan Interne. Le recours à l'activation du Plan ORSEC sera au besoin.

C. Services communs

1. Mobilisation de Ressources

Tableau 10 : Intervention requise pour la mobilisation des ressources

Type de scénario	Intervention Requise	Qui ?
Scénario 1 – 2 – 3	Le plan de contingence (vulgarisé et simulé)	le maire, Plate-forme Communale,
	Vulgariser l'arrêté de création des plateformes communale et locale	Maire et point focal
	Tenir régulièrement les sessions des plateformes communale et locale	PCRRC-ACC, PLRRC-ACC, le Maire
	Renforcer les capacités des membres de la plate-forme	Maire, Partenaires
	Former les différents acteurs concernés à la mobilisation des ressources	Comité PCRRC-ACC, les ONG, les PTF, le C/SAF, le SDPL
	Adopter une procédure spéciale de déblocage des fonds nécessaires à la gestion des catastrophes	Maire, RP, C/SAF, Conseil Communal

Type de scénario	Intervention Requise	Qui ?
	Inscrire une ligne budgétaire conséquente dans le budget annuel de la commune pour la prévention et la gestion des catastrophes	CC, Maire, C/SAF, RP
	Inscrire la prévention et la réduction des risques de catastrophes comme une priorité dans le plan annuel	CC, Maire, SPDL
	Faire un plaidoyer auprès des cadres, des ONG et les opérateurs économiques de la commune pour la mise en place d'un comité de suivi de la gestion des catastrophes	Point focal/Plateforme, CC, Maire
	Faire un plaidoyer auprès des cadres, des ONG et les opérateurs économiques de la commune pour la mobilisation des ressources	Point focal/Plateforme, CC, SPDL Maire
	Faire un plaidoyer auprès des partenaires internationaux afin de solliciter des fonds pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes	Point focal/ Maire

2. Logistique

Tableau 11 : Intervention requise dans le secteur de la logistique

Type de scénario	Services communs	Intervention Requise	Qui
Scénario 1 -2 - 3	Eau Potable	- Transport par camions citernes et par tête de l'eau - Stockage et distribution de l'eau potable - Fourniture de fûts, bladders et cuves - Installation et/ou réhabilitation des points d'eau si possible (Forage) - Traitement des points d'eau - Fourniture des articles non alimentaires (jerrycans, seaux à couvercle, Gobelets, bassines, savon, etc.) - Sensibilisation sur l'hygiène	Service eau, Croix Rouge, Caritas, SONEB, plateforme, Secteur privé, UNICEF, Service d'hygiène, Gendarmerie, GNSP
	Abris	- Fourniture des tentes et plastic sheeting - Transport et Montage des tentes - Mise en état des centres d'accueil existants	UNHCR, Croix Rouge, ANPC, Scouts, plateforme, CST, Force de Sécurité Publique, plan Bénin
	Kit de survie (moustiquaires, vêtements, vivres, couvertures, nattes, etc.)	- Fourniture, transport et distribution	ANPC, UNHCR, Croix Rouge, PAM, CARITAS, PCRRCC-ACC, ANPC, Mairie, SCDA, Centres de Santé, Centre de Promotion Sociale, Secteur privé, Africare, PNL
	Kit hygiénique et préservatifs	Fourniture, transport et distribution	
	Soins	Prise en charge	Centres de Santé, Croix Rouge, ONG, CPS
	Moyens de communication	Mise à disposition des acteurs d'intervention (radios HF/VHF, mobiles, cartes de recharges, connexion internet)	Brigade, Mairie, OPT, ONG, maisons GSM, Masse médias
	Assainissement	Construction et entretien des latrines Gestion des déchets Sensibilisation Drainage, pompage Installation de poubelles et d'urinoirs.	Mairie, PCRRCC-ACC, DNSP, ONG

3. Communication

Tableau 12 : Intervention requise dans le secteur de la communication

Type de scénario	Services communs	Intervention Requise	Qui
Scénario 1 - 2 - 3	Actualisation du plan de communication (Identifier les différents canaux de communication)	Valider/adopter le plan budgétisé	Chargé de Communication de la mairie, maire
	Mobilisation de ressources pour la communication	Inscrire le coût du volet communication/média dans le budget	Chargé de communication, C/SAFE, SPDE
	Organisation/Participation aux réunions périodiques	Assister à toutes les réunions	Mairie, CC, Plateforme communale, ONG, partenaires, médias
	Partage et diffusion des rapports des différents acteurs	Faire circuler l'information à tous les niveaux à l'interne	Chargé de communication de la Mairie
	Compilation/consolidation des rapports sectoriels	Réaliser des Sitreps (rapport quotidien d'information) réguliers pour faire le point de la situation en direction des partenaires, susciter leur intervention, leur donner de la visibilité.	Chargé de communication de la Mairie
	Relation avec les médias	Identifier un porte parole Rédiger des communiqués de presse Organiser des points de presse Organiser des visites sur le terrain	Chargé de communication
	Information au public	Réaliser des Sitreps (rapports de l'état de la situation) et des communiqués de presse pour faire régulièrement le point de la situation pour éviter les rumeurs et faire le point de l'appui de la communauté internationale	Plateforme communale, chargé de communication

4. Gestion de l'information

En situation de crise toute nature confondue, une des démarches stratégiques à adopter est la gestion de l'information. Cette gestion de l'information impose à tous les acteurs (gestionnaires, victimes) plusieurs actions. Il s'agit :

- de la collecte de l'information
- du traitement des données recueillies
- du contact avec les médias
- de la vulgarisation des informations brutes déjà traitées
- de la préparation des appels à la solidarité locale ou nationale
- du suivi de l'information au niveau de tous les acteurs concernés.
- La Collecte de l'information

Dans le cas d'un sinistre, la nature de l'information à collecter dépend des facteurs déclencheurs et aggravants. La première démarche est de rassembler, analyser et diffuser les informations concernant la situation d'urgence. La cellule responsable de la gestion de l'information doit communiquer des informations générales et sur leurs conséquences humanitaires, les interventions,

les réalisations, les obstacles, les lacunes, les doubles emplois et les besoins non satisfaits. Les informations à collecter concernent :

- **les données météorologiques brutes ou relatives** capables de renseigner sur les prévisions hebdomadaires. Elles sont à recueillir auprès du service de la Météorologie de la commune et du SCDA.
- **les données démographiques** : population totale, densité de population, population par tranche d'âge, par sexe, nombre de ménages répartis par catégorie socio professionnelle et d'autres indicateurs démographiques. Les services communaux notamment le service des affaires générales, le service de l'information, de la communication, des archives et documentation, le service de la planification et du développement local peuvent renseigner sur ces différentes données. Sur les lieux du sinistre, il faut collecter les données suivantes : nombre de personnes et/ou de ménages sinistrés, nombre de sans abris, nombre de femmes enceintes, de nourrices sinistrées. Parmi les personnes sinistrées, obtenir le nombre d'enfants de moins de 5 ans par sexe, de jeunes de 6 à 14 ans et par sexe et adolescents de 14 à 29 et par sexe. A partir de cette formation, le service SDLP devrait tenir en archives les renseignements ci-dessus pour toutes les crises à survenir
- **les infrastructures socio communautaires** : l'inventaire exhaustif et précis des infrastructures socio communautaires des milieux sinistrés doit être fait en mettant surtout l'accent sur les dégâts subis par les bâtiments touchés. Cet inventaire doit mentionner à travers un commentaire les infrastructures endommagées et quelques préjudices que pourraient causer les dégâts enregistrés sur l'économie, la santé, les loisirs, et autres éléments dans le milieu. Les données à recueillir concernent : les écoles, les centres de santé, les centres d'accueil, les marchés, ou centres commerciaux, les lieux saints, les centres de loisirs, les centres administratifs, financiers, bancaires, les lieux de défense territoriale, les centres névralgiques des activités économiques, les entrepôts de stock, les officines, centres de secours etc. Ces données doivent être fournies par le Maire à travers le Service Technique, les chefs d'arrondissement, les chefs de quartier ou de village ou toute autre personne de la cellule de gestion de crise ou de la cellule de coordination.
- **Les données sanitaires** : La collecte des informations et statistiques sanitaires renseigne sur la situation sanitaire engendrée par la crise, bien entendu, ces données devant être comparée avec celles d'avant la crise afin d'apprécier si la situation sanitaire est alarmante ou non pour la prise de décision. Cette collecte d'informations permet également de connaître la nature des médicaments et consommables médicaux et kits sanitaires hygiéniques nécessaires, et de les quantifier. Ces données ont rapport au nombre de naissance, à la qualité des plateaux techniques initiaux, au personnel sanitaire, aux moyens d'intervention du personnel de santé. Ces données peuvent être recueillies auprès du médecin chef de la commune et du Médecin Coordonnateur de zone.
- **Les données sur l'éducation** : elles renseignent sur l'état de la scolarisation, du site, et sous tendent l'urgence d'une éventuelle réhabilitation des centres d'éducation endommagés.
- **Les statistiques agricoles** : la collecte de ces statistiques doit faire un état des lieux de la situation agricole dans la commune et des zones sinistrées pour prévoir dans la mesure du possible, les quantités de vivres à acheminer dans les milieux sinistrés en cas d'urgence. Ces données concernent les superficies emblavées, les différentes spéculations endommagées, les tonnages de rendement et de production. Elles sont à recueillir auprès du SCDA. Par ailleurs, la nécessité de collecter les données suivantes s'impose au regard de la nature de l'assistance à déployer. Les données sont relatives aux habitudes alimentaires (produits consommés dans le milieu).

- **Le tableau synoptique des interventions** relatives à la plateforme sécuritaire est aussi à confectionner. Les données concernent le nombre de garnisons, de postes de police, de brigades de gendarmerie, la capacité d'intervention en homme et en matériel léger ou lourd à déployer selon les circonstances. Les structures capables de fournir ces informations sont le Poste de Police, les Gendarmeries et les sapeurs pompiers. Les statistiques relatives aux zones affectées, au nombre de victimes, à la crise ou au sinistre, aux décisions, dispositions prises et aux actions menées sont à recueillir auprès du Comité Communal de Gestion de Crises et Catastrophes (CCGCC).

La nature et la quantité des besoins prioritaires relèvent de la responsabilité de la PCRRRC, du CCGCC, des ONG, des partenaires techniques et financiers, les ONGs humanitaires internationales, locales et de la Croix Rouge.

La commune de Glazoué dispose d'une brigade de gendarmerie et un commissariat de police,). IL n'existe pas de groupement de sapeurs pompiers.

➤ **Le rôle de la Coordination et le traitement de l'information**

La coordination est essentielle à toutes les phases (avant, pendant et après) de la gestion d'une crise ou catastrophe. Elle l'est davantage à partir du déclenchement de l'alerte. La coordination, en même temps qu'elle permet de bien organiser la veille, elle assure une gestion efficace de la réponse à l'urgence et sert à la transmission de la bonne information en temps réel aussi bien aux populations affectées, aux partenaires ainsi qu'aux acteurs humanitaires intervenant. Pour ainsi dire, l'ensemble des données collectées sont centralisées par la coordination de la plateforme communale créée par arrêté de l'autorité communale. Les statistiques brutes recueillies sont traitées et transformées en indicateurs qui à leur tour sont analysés de façon systémique afin de renseigner les équipes, la communauté nationale et internationale sur : (i) l'état du sinistre, (ii) la pression qu'elle exerce sur l'environnement, (iii) la réponse apportée par les acteurs de la commune de Grand - Popo ou toute autre structure d'intervention pour mitiger ou gérer la crise.

En somme, l'information qualitative ou quantitative devient alors un important outil d'aide à la décision pour évaluer les coûts des retombées du sinistre et rechercher des financements.

➤ **Contact avec les médias**

La coordination en rapport avec le CCGCC sont chargés dans la gestion de l'information, d'élaborer un plan de communication conjoncturel destiné à des cibles bien précises. Le contact doit être établi systématiquement avec la radio nationale et les radios locales.. Les informations à communiquer à la presse toute nature confondue, doivent être vérifiées, et validées par le Plateforme communale. C'est dire que tout le monde doit être au même niveau d'information.

➤ **La préparation des appels à la solidarité locale ou nationale**

L'appel doit être lancé au moment où les moyens requis par la gestion du sinistre dépassent les capacités de la commune. La préparation des appels doit intervenir après une évaluation rapide de la situation étayée par des statistiques et des cartes de situation déjà conçues par l'IGN sur le terrain à partir des données fournies par les autorités locales et les clusters. Cette évaluation doit être chiffrée et objective afin d'obtenir la confiance des partenaires techniques et financiers. Lorsque toutes les conditions détaillées citées plus haut sont remplies et respectées, l'appel peut être lancé par les hautes autorités sur la base des différentes évaluations et sitreps.

➤ **Le suivi de l'information au niveau de tous les acteurs concernés**

L'information doit être suivie et vérifiée. Pour ce faire, des visites de terrains appuyées des médias et de rapports de situation quotidienne sont indispensables.

➤ **Tableau synoptique de la gestion d'information**

Tableau 13 : Tableau synoptique de la gestion d'information

Type de scénario	Quelle information	Par qui ?	Pour qui ?
Scénario 1 -2-3	Les prévisions météo	Service de la météo : SCDA	MAEP, ASECNA, Plateforme communale, Autorités locales, Population
	Les zones à risque	IGN, INSAE, PUGEMU, Service Affaires Domaniales et Environnementales, Commission Affaires Domaniales et environnementales	Plateforme communale, Autorités locales, Population, préfet Zou-Collines, ME
	Données démographiques (population par tranche d'âge, sexe, nombre de ménages etc.)	Services des Affaires Générale et Administration, INSAE	Mairie, CC Plate-forme
	Recensement/actualisation des infrastructures sociocommunautaires (écoles, centres de santé, centres d'accueil, marchés, routes et pistes, églises, mosquées, maison de jeunes, cartographie détaillée des zones, etc.)	SG, SAF, plateforme locale, les CA	Plateforme communale, CC, Mairie
	Indicateurs sanitaires (nombre de naissance, personnel sanitaire, plateau technique, etc.)	Médecin chef	Plateforme communale, CC, Mairie, Préfet Z-C, Ministères sectoriels
	Les statistiques scolaires	CCS	Plateforme communale, CC, Mairie
	Les statistiques agricoles (superficies emblavées, les spéculations et leur rendement, etc.)	SCDA	Plateforme communale, CC, Mairie
Scénario 1 -2-3	Les habitudes alimentaires (les principaux produits consommés dans le milieu)	SCDA, DANA	Plateforme communale, CC, Mairie
	Le nombre de dépôts/magasins de stockage de vivres, les stocks disponibles	ONASA, SCDA, Secteur Privé	Plateforme communale, CC, Mairie
	Nombre de garnison, brigade de gendarmerie	Chefs Brigades, Commandant camp Ouassa	Plateforme communale, CC, Mairie
	Alerte	Populations, Plateforme communale, CROIX ROUGE, ONG, CARITAS, Autorités à divers niveaux, la presse, SDE	Plateforme communale, CC, Mairie
	Zones affectées	Populations, Plateforme communale, Autorités locales, CROIX ROUGE, IGN, INSAE, ONG, SDE, SHAB	Plateforme communale, Autorités locales
	Nombre de personnes affectées	Populations, Plateforme communale, CROIX ROUGE, ONG, CARITAS, Autorités à divers niveaux, la presse, SDE	Plateforme communale, CC, Mairie
	La portée des dégâts (décès, blessés, disparus, infrastructures socio - communautaires affectées, cultures endommagées, etc.)	Populations, Plateforme communale, Autorités locales, CROIX ROUGE, IGN, INSAE, ONG, SDE, SHAB	Plateforme communale, Autorités locales

Type de scénario	Quelle information	Par qui ?	Pour qui ?
	Dispositions prises, actions menées (santé, éducation, agriculture, Eau, Hygiène et Assainissement, communication...etc.)	Populations, Plateforme communale, CROIX ROUGE, ONG, CARITAS, Autorités à divers niveaux, la presse, SDE	Plateforme communale, CC, Mairie
	Besoins prioritaires	Populations, Plateforme communale, Autorités locales, CROIX ROUGE, IGN, INSAE, ONG, SDE, SHAB	Plateforme communale, Autorités locales

➤ **Sûreté et Sécurité des populations et des acteurs humanitaires**

Tableau 14 : Interventions requises dans le secteur « Sûreté et Sécurité » des populations

Type de scénario	Implication pour la sécurité du personnel	Intervention Requise
Scénario 1 – 2 - 3	- Plateforme communale - CC - GENDARMERIE 1^{er} BCP - Brigade civile de sécurité - Scouts - Autorités traditionnelles - Autorités locales	✓ Sécuriser les lieux ✓ Réguler la circulation ✓ Maintenir l'ordre ✓ Préserver les biens ✓ Mener des enquêtes administratives et judiciaires ✓ Identifier et évacuer les cadavres ✓ Rassembler les informations recueillies sur la catastrophe, son évolution et sur l'état d'esprit des victimes et des sauveteurs ✓ Tenir à jour les tableaux permettant aux autorités de connaître à chaque instant l'avancement des opérations de secours, les formations sanitaires et le nombre de lits disponibles pour recevoir les blessés et les autres malades ✓ Fournir des cartes et des plans de situation ainsi que les éléments d'informations utiles aux autres bureaux, aux services spécialisés et aux services Information et Relations avec le public
	- Centres de santé - Elus locaux - GNSP - volontaires	✓ Soins médicaux ✓ Transfert des malades et blessés ✓ Soutien psychologique aux personnes affectées
	Maire	✓ Coordination
	Populations	✓ Appuyer les acteurs en matière de sécurité des biens, des personnes affectées au sein de la communauté et sur les lieux de regroupement

D. Plan de réponse immédiate

1. Matrice de réaction rapide

Tableau 15 : Matrice d'intervention rapide

Premières 24 h		
No	Activités	Par qui ?
1.	Evaluation rapide par la PCRRC-ACC	Maire, Plateforme communale ; Autorités locales, ONGs, Partenaires, Croix Rouge, CARITAS

Premières 24 h		
No	Activités	Par qui ?
2.	Alerte	Maire Plateforme communale, SDE, Population
3.	Préparation, organisation, prise en charge des malades	PCRRRC-ACC, Centres de Santé, Croix Rouge, ONGs, CARITAS, CPS
4.	Apporter l'assistance (abris provisoires, repas chauds)	PCRRRC-ACC CROIX ROUGE ONGs CARITAS Centre de promotion sociale, C/ST, Force de sécurité publique, Partenaires
5.	Identifier les groupes vulnérables	Acteurs de santé, CPS, Partenaires, ONGs, Croix Rouge CARITAS
6.	Collecter et traiter les données pour fournir des bulletins d'information et des Sitreps	Acteurs de santé des localités affectées, C/CPS, autorités locales
Premières 48 h		
7.	Activer les clusters (Santé, éducation, sécurité, alimentation, coordination, eau-assainissement et hygiène, protection, logistique, communication, abris)	Plateforme communale, CROIX ROUGE, CARITAS ONG, Partenaires, Autorités locales
8.	Organiser une mission rapide sur le terrain	Plateforme communale, Partenaires, Autorités locales
9.	Donner des conseils nutritionnels aux groupes vulnérables	Médecin Chef, Centre de Promotion Sociale, Assistant d'hygiène, Partenaires, ONG, élus locaux, SCDA
10.	Assurer le suivi épidémiologique des affections prioritaires	Médecin-chef, de la localité Partenaires, ONG
11.	Poursuivre l'effort d'information à l'endroit des populations et de la communauté internationale	Plateforme communale, ONG, chargé de communication, partenaires, la presse locale
12.	Mettre en place les activités en fonction des clusters	Plateforme communale, ONG, Autorités locales
13.	Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale, partenaires
Premières 2 semaines		
	Distribuer les MIILD, préservatifs, kits hygiéniques	Plateforme communale, ONG, Autorités locales, Croix Rouge, CARITAS, Partenaires, centre de santé, AFRICARE, chargé de communication, l'UNICEF, UNFPA, Plan Bénin
	Sensibiliser les populations affectées par rapport aux bonnes pratiques de santé et de nutrition Procéder à la distribution de vivres aux plus vulnérables à partir de stock tampon de la commune	Centres de santé, centre de promotion sociale C/Com, Médias, ONG, Croix Rouge, CARITAS, Plan Bénin
	Apporter une assistance psychologique aux personnes affectées	Maire, Plateforme communale, ONGs CPS, Croix rouge, CARITAS, Plan Bénin

Premières 24 h		
No	Activités	Par qui ?
	Suivi évaluation	Maire, Plateforme communale, ONG, partenaires, Croix rouge, chargé de communication

2. Groupes thématiques

a. Groupe « Coordination »

Tableau 16 : Groupe thématique « Coordination »

Noms et prénoms	Structure	Fonction dans le Groupe	Contact téléphonique
Laurent D. GNACADJA	Mairie	Coordination des activités	95 06 10 58
BACHOLA François d'assise	Premier Adjoint Conseil Communal	Assiste le Maire et le remplace en son absence	95 34 34 12
N'POCHA S. K Félix	SG Mairie	Idem	95 95 42 84

b. Groupe « Communication et Médias »

Tableau 17 : Groupe thématique « Communication et Médias »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
ZOUNTCHEGBE Achille	Mairie	Collecte et gestion des informations sous l'autorité de la « coordination »	64 16 48 81
GNIMAVO Joachim	Presse locale	Idem	94646313

c. Groupe « Alimentation »

Tableau 18 : Groupe thématique « Alimentation »

Noms et prénoms	Structure	Fonction dans le Groupe	Contact téléphonique
YABI Raoul	Responsable du Développement Rural (RDR)	Gestion du stock alimentaire	95 73 14 28
LALI B. Boniface	ONASA	Idem	95 23 46 99
SINDJALO Alpha	R/SCPEN	Idem	97 68 84 36/95 24 07 08

d. Groupe « Eau, Hygiène Assainissement »

Tableau 19 : Groupe thématique « Eau, Hygiène et Assainissement »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
AYEKO D. Mathias	(Président Commission communale Eau et Assainissement)	Approvisionnement en eau des sites d'accueil et d'hébergement	95 79 84 24
ATTOLOU Armel	Assistant Communal Hygiène et Assainissement	Chargé de l'hygiène et de l'assainissement des sites d'accueil et d'hébergement	95 35 27 96/ 97 74 31 89
IBITECHO Pascal	Chef Secteur de l'Agence SONEB	Chargé de l'alimentation des sites en eau potable	95 36 00 42 97190400

e. Groupe « Santé et nutrition »

Tableau 20 : Groupe thématique « Santé et Nutrition »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
Madame KOTCHOFFA	Centre de Santé	Médecin Chef, Chargé d'assurer la santé	97 33 35 35 /95 54 97 17

Edith née DJENONTIN (titulaire)	communal	des sinistrés	
ADADJA Cyprien (suppléant)	Centre de Santé communal	Idem	96 00 76 50 /95 46 47 93
SAKA CHABI Goro Aïssatou	Centre de Promotion Sociale	Chargé d'assurer la nutrition sur les sites d'accueil et d'hébergement	67 68 00 60/95 56 83 32

f. Groupe «Education »

Tableau 21 : Groupe thématique « Education »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
KASSOUWIN D Louis	Circonscription Scolaire	Assurer l'éducation effective des enfants en situation de crise	97 71 26 28/ 95 42 51 32
NOUDESSO Idelbert	Président de la commission des affaires sociales	Idem	64 58 41 18

g. Groupe «Sécurité et Protection»

Tableau 22 : Groupe thématique « Sécurité et Protection »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
KPODOULAN Bonaventure	Brigade de Gendarmerie	Assurer la sécurité et la protection des sinistrés sur les sites	
	Idem	Idem	
SAKA CHABI Goro Aïssatou	Centre de Promotion Sociale	Chargé d'assurer la nutrition sur les sites d'accueil et d'hébergement	67 68 00 60/95 56 83 32

h. Groupe «Abris et non vivres»

Tableau 23 : Groupe thématique « Abris et non vivres »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
OTCHOUN Léon	C/ST Mairie	Identification des abris Distribution des non vivres	95 27 33 06
ALLABA Georges	Président/Comité local Croix Rouge	Identification des abris Distribution des non vivres	95 36 74 81
DOSSA S. Guillaume	C/SADE Mairie	Identification des abris Distribution des non vivres	95 84 57 65

i. Groupe «Logistique et Transport »

Tableau 24 : Groupe thématique « Logistique et Transport »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
HOUNZANDJI A. S. Florentin	Receveur Percepteur	Assurer la logistique et le transport pour la gestion des crises	97718644
AFFOUKOU Médard	C/SAF Mairie	Idem	95 35 08 90
AYITCHEDEHOU L. Jean	PFCN	Idem	95 35 38 47

E. Alimentation

1. Objectifs

Assurer les besoins alimentaires des populations affectées en qualité et en quantité.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Evaluer les besoins alimentaires des populations affectées
- Approvisionner les populations affectées en denrées alimentaires nécessaires

2. Présupposés pour la Planification

➤ **Effectif probable sinistrés** : 35 237 personnes, soit 7048 ménages

➤ **Points de Stockage**

- 04 magasins au marché central
- 05 magasins au niveau du Service Communal de Développement Agricole
- 01 magasin au niveau de la rizerie

➤ **Stocks disponibles** : à évaluer

➤ **Disponibilité ressources financières** : prévues au budget communal

➤ **Moyens logistiques disponibles**

- En situation d'urgences liées aux catastrophes, la mairie peut réquisitionner les véhicules des services déconcentrés de la commune dont le point se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 25 : Point des moyens de transport disponibles pouvant être réquisitionnés en cas d'urgence

Structures	Types de véhicules	Nombre	Etat
Structures		00	
Mairie			
SCDA	4x4	01	Bon
Circonscription Scolaire	4x4	01	Bon
Gendarmerie	4x4	01	bon
Police	4x4	01	Bon
Centre de santé communale	4x4	01	Bon
	Ambulance	01	Bon
Total		06	

3. Rations Alimentaires et Besoins en Alimentation

➤ **Ration complète individuelle de 2400 kcal/jour**

Céréales : 450 g/personne/jour

Légumineuses : 50 g/ personne/jour

Huile : 20 g/ personne/jour

Sel : 5 g/personne/jour

➤ **Besoins alimentaires totaux**

Tableau 26 : Point des besoins alimentaires totaux en cas d'urgence

NB : Taille d'un ménage = 5 personnes

Dénrées d'Aide Alimentaire	Nombre des Bénéficiaires	Nombre de ménages bénéficiaires	Rations pour les suivants 15 jours (kg)	Rations pour les suivants 75 jours (kg)	Total (TONNE)
Céréales	35237	7048	239 038	1 951 195	3385
Légumineuses			26 560	132 799	159
Huile			10 624	53 120	64
Sel			2 566	12 830	15

✓ **Tableau 27 : Activités à entreprendre avant l'urgence**

N°	Activités	Par qui ? (Mettez les noms, contacts des différents présumés points focaux ou structures)	Quand ?
1.	Evaluation initiale des besoins des populations des zones à risque	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; Boutique témoin /ONASA : Boniface B. LALI contact : 95 23 46 99	2 mois avant les Inondations (juin, juillet)
2.	Constitution du stock de 1 ^{ère} intervention	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; Boutique témoin /ONASA : Boniface B. LALI contact : 95 23 46 99	Au plus tard fin juillet
3.	Mettre en place un système d'alerte (situation hydrologique)	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; SCDA : YABI Raoul : contact : 95731428	Permanent
4.	Pré positionnement (Disponibilité effective)	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; Boutique témoin /ONASA : Boniface B. LALI contact : 95 23 46 99	Au plus tard fin juillet
5.	Bilan général, suivi-évaluation	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47	Juillet

✓ **Tableau 28 : Activités à entreprendre pendant l'urgence**

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

N°	Activités	Par qui ? (Mettez les noms, contacts des différents présumés points focaux)	Quand* ?
1.	Evaluation du nombre des bénéficiaires par catégorie	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; SCDA : YABI Raoul : contact : 95731428 Croix Rouge : Georges ALABA contact : 95 36 74 81, CPS : 95 56 83 32	1ère 24 Heures
2.	Distribution de repas chauds	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; Croix Rouge : Georges ALABA contact : 95 36 74 81, CPS : 95 56 83 32	24 h
3.	Identification des points de distribution	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; CPS : 95 56 83 32	24 – 48 Heures
4.	Mise en place des vivres	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; CPS : 95 56 83 32, Partenaires Centre de promotion sociale : 95 23 46 99	24 Heures
5.	Distribution des vivres	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU	24 Heures

		contact : 95 35 38 47 ; Croix Rouge : Georges ALABA contact : 95 36 74 81, CPS : 95 56 83 32	
6.	Bilan général, suivi-évaluation	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; Croix Rouge : Georges ALABA contact : 95 36 74 81, CPS : 95 56 83 32	Après 72 heures au plus tard

✓ **Tableau 29 : Activités à entreprendre après l'urgence**

N°	Activités	Par qui ? (Mettez les noms, contacts des différents présumés points focaux)	Quand* ?
1.	Evaluation de l'intervention	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; Boutique témoin /ONASA : Boniface B. LALI contact : 95 23 46 99, CPS : 95 56 83 32	A la fin des opérations
2.	Evaluation des besoins complémentaires	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; Croix Rouge : Georges ALABA contact : 95 36 74 81	A la fin des opérations
3.	Réhabilitation (Constitution de réservoir d'eau pour les cultures de contre saison et promotion des AGR etc.)	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; Croix Rouge : Georges ALABA contact : 95 36 74 81, CPS : 95 56 83 32 SCDA : Raoul YABI c, Contact : 95 73 14 28,	Depuis le début de l'urgence
4.	Réhabiliter les pistes à travers le développement des activités HIMO et de vivres contre travail	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; Croix Rouge : Georges ALABA contact : 95 36 74 81, CPS : 95 56 83 32 SCDA : Raoul YABI c, Contact : 95 73 14 28	Dès la fin de l'urgence
5.	Bilan général, suivi-évaluation	Mairie : Laurent D. GNACADJA contact : 95 06 10 58 Plate forme communale : Jean AYITCHEDEHOU contact : 95 35 38 47 ; Boutique témoin /ONASA : Boniface B. LALI contact : 95 23 46 99, CPS : 95 56 83 32	A la fin des opérations

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Personnel :

- COORDONNATEUR COMMUNAL : **Maire**
- COORDONATEUR-ADJOINT : **RDR**

F. EAU ET ASSAINISSEMENT

1. Objectifs

Assurer l'eau potable et assainir le cadre de vie des populations sinistrées.

Spécifiquement, il faut :

- ✓ Approvisionner en eau potable les sites (Camions citernes, traitement sur place de l'eau des mares et des rivières)

- ✓ Promouvoir l'hygiène et l'assainissement de base (kits d'hygiène, etc.)
- ✓ Assainir le milieu de vie (construction de latrines, gestion des déchets, drainage et pompage des eaux)

2. Présupposés pour la Planification

Prévoir la logistique nécessaire : Camions citernes, matériel de construction, matériel d'exhaure, Kits d'analyse et de traitement d'eau, poubelles, bacs à ordures, produits de désinfection, savons, seaux, bidons d'eau, affiches de sensibilisation, bâches plastiques, plaques de latrines, etc.

3. Normes en matière d'approvisionnement en eau et hygiène et assainissement : Normes Sphère

Tableau 30 : Normes en matière d'approvisionnement en eau, hygiène et assainissement

Besoins	Normes	Indicateurs clés
Promotion de l'hygiène	1. Promotion de l'hygiène : conception et mise en œuvre des programmes	- Les risques clés en matière d'hygiène revêtant une importance pour la santé publique sont identifiés. - Les messages et activités de promotion des règles d'hygiène abordent les comportements et les opinions fausses clés et ciblent tous les groupes d'utilisateurs. Les représentants de ces groupes prennent part à la planification, à la formation, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation. - Les usagers assument la responsabilité de la gestion et de l'entretien des installations selon ce qui sera approprié, et les différents groupes y contribuent de manière équitable.
Approvisionnement en eau	1. Approvisionnement en eau : accès et quantité d'eau	- L'utilisation moyenne d'eau pour la consommation, la cuisson des aliments et l'hygiène personnelle dans chaque foyer est d'au moins 15 litres par personne et par jour. - La distance maximale séparant tout foyer du point d'eau le plus proche est de 500 mètres. - Le temps passé à faire la queue au point d'eau ne dépasse pas 15 minutes. - Il ne faut pas plus de trois minutes pour remplir un récipient de 20 litres. - Les points d'eau et les systèmes d'approvisionnement en eau sont entretenus de manière à ce que des quantités appropriées d'eau soient disponibles au maximum 12 heures par jour.
	2. Approvisionnement en eau : qualité de l'eau	- Une enquête sanitaire (bactériologique) indique un faible risque de contamination fécale. - Une enquête physico-chimique pour évaluer les matières dissoutes (nitrites, fluorure, arsenic, etc.) - Il n'y a aucun coliforme fécal par 100 ml au point d'arrivée. - Lorsqu'elle est fournie par le biais de canalisations, ou par tout autre moyen dans les situations de risque ou en présence d'une épidémie diarrhéique, l'eau est traitée au moyen d'un désinfectant de manière à ce qu'il y ait un résidu de chlore libre au niveau du robinet de 0,5 mg par litre et que la turbidité soit inférieure à 5 NTU.
	3. Approvisionnement en eau : installations et matériel pour l'utilisation de l'eau	- Chaque ménage dispose d'au moins deux récipients propres pour collecter l'eau, de 10 à 20 litres chacun, ainsi que de suffisamment de récipients destinés à l'emménagement de l'eau afin qu'il y ait toujours de l'eau au sein du foyer. - Les récipients de collecte et d'emménagement de l'eau sont dotés de goulots étroits et/ou de couvercles, ou d'autres moyens sûrs d'emménagement, de tirage et de manutention, et leur utilisation est démontrée. - Il y a au moins 250 g de savon disponible par personne et par mois pour assurer l'hygiène personnelle.

Besoins	Normes	Indicateurs clés
		- Lorsque des installations communes pour le bain sont nécessaires, il y a suffisamment de cabines disponibles, séparées pour les hommes et les femmes, et elles sont employées de façon appropriée et équitable. - Lorsque des installations communes pour la lessive sont nécessaires, il y a au moins un lavoir pour 100 personnes, et des zones privées où les femmes peuvent laver et faire sécher leurs sous-vêtements et serviettes hygiéniques en tissu.
Elimination des excréta	1. Elimination des excréta : accès aux toilettes et nombre de toilettes	- Un maximum de 20 personnes se sert de chaque latrine. - L'utilisation des toilettes est organisée par ménage (ou groupe de ménages) et/ou séparée pour les hommes et les femmes. - Des toilettes séparées pour les femmes et les hommes sont disponibles dans les lieux publics (marchés, centres de distribution, centres de santé, etc.). - Les toilettes communes ou publiques sont nettoyées et entretenues de façon à ce qu'elles soient utilisées par tous les usagers prévus. - Les toilettes se situent à 50 mètres, au plus, des habitations. - Les toilettes sont utilisées de la façon la plus hygiénique possible, et les fèces des enfants sont éliminées immédiatement et de manière hygiénique.
	2. Elimination des excréta : conception, construction et utilisation des toilettes	- Les usagers (en particulier les femmes) ont été consultés et approuvent l'emplacement et la conception des toilettes - Les latrines à fosse et les puits perdus (pour la plupart des sols) se situent à au moins 30 mètres de toute source de la nappe phréatique et le fond des latrines est à au moins 1,5 mètres au-dessus du niveau hydrostatique. Les boues drainées ou débordant des systèmes de défécation ne doivent pas s'écouler dans la direction d'une source d'eau de surface ni d'une source (souterraine) peu profonde. - Les personnes se lavent les mains après la défécation et avant de manger et de préparer des aliments. - On fournit aux personnes des outils et du matériel pour la construction, l'entretien et le nettoyage de leurs propres toilettes si c'est approprié.
Gestion des déchets solides	1. Gestion des déchets solides : enlèvement et élimination	- Les membres de la population affectée participent à la conception et à la mise en œuvre du programme de gestion des déchets solides. - Les ordures ménagères sont placées dans des conteneurs, tous les jours, pour être enlevées régulièrement, brûlées ou enfouies dans une fosse à ordures désignée. - Tous les ménages ont accès à un conteneur d'ordures et/ou ne se trouvent pas à plus de 100 mètres d'une fosse à ordures commune. - Il y a au moins un conteneur d'ordures de 100 litres pour 10 familles, lorsque les ordures ménagères ne sont pas enfouies sur le site. - Les déchets d'origine médicale sont mis de côté et éliminés séparément, et il y a une fosse correctement désignée, construite et exploitée, ou bien un incinérateur muni d'une fosse à cendre profonde, dans les limites de chaque centre de santé. - Il y a des fosses à ordures clairement indiquées et bien clôturées, des poubelles ou des zones réservées à cet effet dans les lieux publics, comme les marchés et les zones d'abattage, et un système d'enlèvement régulier est en place. - L'élimination finale des déchets solides est effectuée dans des endroits et selon des méthodes permettant d'éviter la création de problèmes sanitaires et environnementaux pour les populations locales et affectées.

Besoins	Normes	Indicateurs clés
Drainage	1. Drainage : installations de drainage	- Il n'y a pas d'eaux usées stagnantes dans les zones proches des habitations et des points d'eau, et les égouts destinés aux eaux pluviales ne sont pas bloqués. - Les abris, les sentiers et les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement ne sont ni submergés ni érodés par l'eau. - Le drainage au niveau des points d'eau est bien planifié, construit et entretenu. Il s'agit entre autres du drainage des zones réservées à la lessive et à la toilette, ainsi que des points de collecte d'eau. - Les eaux usées ne polluent pas les sources de surface ou souterraines et n'entraînent pas non plus une érosion. - Un nombre suffisant d'outils appropriés est fourni pour de petites installations de drainage et leur entretien au besoin.

4. Besoins en eau, hygiène et assainissement

Tableau 31 : Besoins en Eau, hygiène et assainissement

Besoins	Nombre des Bénéficiaires	Rations pour les premiers 15 jours (gr.)	Rations pour les 75 jours suivants (gr.)
		Quantité (litres)	Quantité (litres)
Eau	35 237 personnes soit 7 048 ménages	7 928 325	39 641 625
Savon (250 g)		132 138 750g soit 528 555 pains de savon de 250 g	2 642 775 pains de savon de 250 g
Comprimés Aquatabs (1cp/20L)		396 417 comprimés	1 982 082 comprimés
Traitement de puits avec hypochlorite de calcium		02.. fûts de 11 kg	10 fûts de 11 kg
Réservoirs d'eau (Tanques 10 000L)		793 tanques	793 tanques ou 3 965 tanques lorsque l'approvisionnement se fera d'un seul coup
Camions citernes 10 000L (voyage)		793 voyages	3 965 voyages
Récipients d'emmagasiner d'eau de 20 l		396 417	1 982 082
Gobelets à boire		35 237	35 237
Séchoirs		353	353
Lavoirs/bassines		353	353
Latrines (3cabines)		1762	1762
Douches		7048	7048
Bacs à ordures de 100 l		3524 poubelles	3524 poubelles
Enlèvement et transport des ordures		1 fois	03 fois
Lave-mains		.1762. dispositifs	.1762. dispositifs
Entretien Crésyl 1L		1762 flacons /L	1762 flacons /L
Eau de javel 1L		1762 flacons /L	1762 flacons /L
Brosses à manche		7048	7048
Balais		7048	7048
Pelles		7048	7048
Râteaux		7048	7048
Gestion des déchets biomédicaux sur les sites		Les déchets médicaux sont mis de côté et éliminés	
Kit d'animation ou boîte à images		05 boîtes	05 boîtes
Appareil pulvérisateur manuel		05	05
Mégaphones		02	02

Besoins	Nombre des Bénéficiaires	Rations pour les premiers 15 jours (gr.)	Rations pour les 75 jours suivants (gr.)
Paires de bottes		35 237 paires de bottes	35 237 paires de bottes

Tableau 32 : Activités à entreprendre avant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation initiale	Plate forme communale Maire	Période inter crise
2.	Information Education et Communication sur l'hygiène et l'assainissement de base	Plate forme communale Mair	Période inter crise
3.	Mobilisation des ressources	CDC-HAB, R/SONEB, Autorités, CARITAS, ONG, CROIX ROUGE, CPS, Hydraulique villageoise	1 mois avant
4.	Constitution du stock de sécurité et du supplie (matériels disponibles)	Plate forme communale Maire, CC	4 mois avant
5.	Curage des caniveaux	Plate forme communale Maire, CDC-HAB	3 mois avant
6.	Réaliser de latrines publiques (construction de latrines à moindre coût) Réaliser des douches après installation des centres d'accueil	Mairies, SHAB, ONG, UNICEF	Juillet
7.	Bilan Général : suivi –évaluation	Plate forme communale Maire	Période inter crise

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 33 : Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation des besoins	Plate forme communale, Maire	Dans les premières 24 h
2.	Traiter les puits	CDC-HAB	24 h après
3.	Approvisionnement en eau potable par des camions citernes	SONEB, Sapeurs pompiers	24 h après
4.	Mettre à disposition des poubelles et des bacs à ordures Gérer la collecte des ordures et les acheminer sur un site approprié	CDC-HAB, ONG	24 h après
5.	Installer des postes d'eau autonome avec compteurs Fournir des jerricans pour le stockage de l'eau	Mairie, R/SONEB, ONG, croix rouge, CDC-HAB	24 h après
6.	Réaliser de latrines publiques (latrines transportables)	Mairies, CDC-HAB, ONG, UNICEF	24 h après
7.	Promouvoir le lavage des mains Sensibiliser la population sur les normes d'hygiène	Mairies, CDC-HAB, CPS, ONG, l'UNICEF	48 h
8.	Distribuer de MIILDA aux sinistrés Distribuer du savon et des comprimés de chlore	Mairie, Centre de santé, partenaires, ONGs, CPS, Croix	48 H

		rouge	
9.	Assurer l'entretien du milieu	Mairies, CDC-HAB, ONG, Croix Rouge	72 h
10.	Bilan général : suivi-évaluation	Maire, plate forme communale	

*24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

✓ **Tableau 34 : Activités à entreprendre après l'urgence**

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation de l'intervention	Maire ; plate forme communale	Fin de la phase d'urgence
2.	Réaliser des ouvrages hydrauliques définitifs	C/SEACD /Mairie, ONG, partenaires,	Fin de la phase d'urgence
3.	Organiser les sinistrés pour le suivi des ouvrages hydrauliques et sanitaires (comité de gestion d'eau, comité d'agents d'hygiène)	C/SEACD /Mairie, ONG, CDC-HAB, ONG, partenaires,	Fin de la phase d'urgence
4.	Assainir les points d'eau et leurs alentours	CDC-HAB, Sinistrés, C/SEACD /Mairie, ONG,	Fin de la phase d'urgence
5.	Assurer l'assainissement du milieu et la gestion des déchets	C/SEACD /Mairie, ONG, CDC-HAB, partenaires,	Fin de la phase d'urgence
6.	Promouvoir la construction de latrines familiales et publiques	C/SEACD /Mairie, ONG, CDC-HAB, et PTF	Fin de la phase d'urgence
7.	Assurer la sensibilisation à l'hygiène	Sinistrés, CPS, ONG, CDC-HAB, partenaires, C/SEACD /Mairie	Fin de la phase d'urgence
8.	Bilan général ; Suivi-évaluation	Plate forme communale	Fin de la phase d'urgence

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

PERSONNEL :

- COORDONATEUR COMMUNAL : **Maire**
- COORDONATEUR-ADJOINT : **Responsable d'hygiène**

G. SANTE ET NUTRITION

1. Objectifs

Assurer un bon état de santé et de nutrition aux populations affectées

Spécifiquement il faut :

- ✓ Déterminer la structure des populations affectées (nombre, tranches d'âges, sexe) et les problèmes de santé et de nutrition ;
- ✓ Assurer la prise en charge des malades, des blessés et des groupes vulnérables ;
- ✓ Promouvoir les pratiques alimentaires adéquates ;
- ✓ Prévenir les épidémies au sein des populations affectées.

2. Présupposés pour la Planification

- ✓ **Ressources humaines disponibles**

- **Au Centre de Promotion Sociale** : effectif du personnel : assistants sociaux
- **Au niveau de la Brigade de Gendarmerie** : effectif du personnel : (tout grade confondu)

Tableau 35 : Récapitulatif des ressources humaines dans le secteur de la santé

TYPE PERSONNEL	BESOIN TOTAL	DISPONIBLE	A RECHERCHER
Infirmiers	09	29	00
Techniciens de laboratoire	02	02	00
Sage femmes	03	03	00
Aide soignants	15	46	00
Ambulancier	01	01	00
Médecin généraliste	01	01	00
TOTAL	31	82	00

3. Besoins en équipements, médicaments, réactifs et consommables

Tableau 36 : Point des besoins en équipements, médicaments, réactifs et consommables

Désignation	Nombre des Bénéficiaires	Besoin total	Stock disponible	A RECHERCHER
Centres de santé	35 237			
Lits d'hospitalisation		150	72	78
Appareils à tension		39	09	30
Thermomètres		60	24	36
Moustiquaires MILDA MIILD		17619	700	16919
Préservatifs		12000	00	12000
Coartem comprimés (plaquette de 24)		3000	441	2559
Paracétamol 500 mg		150000	16965	133035
Quinine 300 mg cp		45000	2025	42975
Quinine 100 mg		30000	6750	23250
Cotrimoxazole 480 mg		60000	2178	57822
Doxycycline		30000	2640	27360
SRO Orasel zinc		3000	201	2799
Quinine 300 injectable amp		6000	00	6000
Quinine 600 injectable		6000	00	6000
Vaccin anti-rougeoleux		3000	900	Quantité suffisante (QSP)
Diazépam injectable	35237.	1500	303	1197
Vitamine A		30000	00	30000
Métamizole injectable		6000	00	6000
SG10% 500 cc		3000	159	2841
SG 10% 250 cc		3000	138	2862
Ringer Lactate flacon		3000	87	2913
Dextran		900	00	900
Perfuseurs		6000	240	5940
Cathéter G 20		3000	84	2916
Cathéter G24		3000	00	3000
Cathéter G18		3000	87	2913
Sonde nasogastrique CH8		300	00	300
Sonde nasogastrique CH10		300	00	300

Désignation	Nombre des Bénéficiaires	Besoin total	Stock disponible	A RECHERCHER
Test de diagnostic rapide de paludisme TDR		60000	537	59463
Cotons (rouleaux de 500 g)		600	00	600
Alcool (litres)		600	00	600
Brancards		6	2	4
Fauteuils roulants		2	0	2
Sparadrap		600	06	594
Eau de javel (litres)		600	00	600

Tableau 37 : Activités à entreprendre avant l'urgence

	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation Initiale : Faire l'état des lieux (inventaire des structures de sante, des équipements, médicaments, réactifs, consommables, compétences)	Médecin Chef, Centre de Promotion Sociale Partenaires, ONG	Tous les 6 mois
2.	Réaliser des stocks de produits non périssables (MIILD, Couvertures, kits hygiéniques, préservatifs)	Médecin Chef, Centre de Promotion Sociale, ONUSIDA, Croix Rouge	Un mois à l'avance
3.	Pré-positionnement et recyclage des médicaments d'urgence pour le paludisme, les maladies diarrhéiques et la malnutrition aiguë	Centre de santé	Un mois à l'avance
4.	Recenser et recycler le personnel pour la prise en charge des urgences	Centre de santé, ONGs Partenaires	Deux semaines avant
5.	Définir et rendre disponibles les normes et standard	Centre de santé, ONG Partenaires	Un mois avant
6.	Identification des messages clés pour CCC	Maire, Plateforme communale, Centre de santé, médias, CPS	Un mois avant
7.	Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale ONG Partenaires	

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 38 : Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation des besoins	Maire, Plateforme communale	Dans les 1ères 24 h
2.	Identifier des compétences au sein des populations affectées	Maire, Plateforme communale, Médecin Chef	Dans les 1ères 24 h
3.	Identifier les groupes vulnérables	Acteurs de santé et de nutrition des localités affectées, Partenaires, ONGs	Dans les 1ères 24 h
4.	Organiser la prise en charge des malades et l'assistance des personnes vulnérables (femmes enceintes, allaitantes, enfants de moins de 5 ans, malades de SIDA)	Médecin chef, Les agents de santé Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Dans les 1ères 24 h
5.	Distribuer les MIILD, préservatifs, kits hygiéniques	CPS, le médecin chef, Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Dans les 1ères 24 h

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
6.	Vaccination, déparasitage de masse et des cibles du PEV	Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Dans les 1ères 24 h
7.	Donner des conseils nutritionnels aux groupes vulnérables	CPS, Acteurs de santé et de nutrition des localités affectées, Partenaires, ONGs	Dans les 1ères 48 h
8.	Répartir les rôles des agents de santé et des relais communautaires	Médecin chef, Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Dans les 1ères 24 h
9.	Assurer le suivi épidémiologique des affections prioritaires	Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Dans les 1ères 48 h
10.	Faire une enquête nutritionnelle rapide chez les enfants de moins de 5 ans	CPS, Acteurs de santé et de nutrition des localités affectées, Partenaires, ONGs	Première semaine
11.	Sensibiliser les populations affectées par rapport aux bonnes pratiques de santé et de nutrition	CPS, Acteurs de santé et de nutrition des localités affectées, Partenaires, ONGs	Première semaine
12.	Apporter une assistance psychologique aux personnes affectées	CPS, Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Première semaine
13.	Suivi-évaluation	CPS, Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Permanente

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois etc.

Tableau 39 : Activités à entreprendre après l'urgence

	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation de l'intervention	Maire, Plateforme communale	Fin de la phase d'urgence
	Poursuivre la sensibilisation des populations affectées par rapport aux bonnes pratiques de santé et de nutrition	CPS, Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONG	Les semaines suivantes
2.	Poursuivre la prise en charge médicale des malades	Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONG	Les semaines suivantes
3.	Assurer la surveillance nutritionnelle	Acteurs de santé des localités affectées, CPS, Partenaires, ONG	Dès les 72 HEURES
4.	Evaluation des besoins éventuels ou complémentaires	Equipe conjointe, Acteurs santé, CPS et Partenaires	Le mois suivant l'urgence
5.	Suivi et évaluation	Maire, Plateforme communale Point Focal, ONG, Partenaires	Un mois après

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois etc.

Personnel :

- COORDONATEUR COMMUNAL : **Maire**
- COORDONATEUR-ADJOINT : **Médecin Chef**

H. ABRIS ET ARTICLES NON ALIMENTAIRES

1. Objectifs

Garantir un abri/ biens domestiques à toute personne affectée

De façon spécifique, il s'agira de :

- ✓ Fournir un abri adéquat à chaque famille affectée
- ✓ Procurer à chaque personne affectée des non vivres nécessaires à sa survie

Tableau 40 : Point des besoins en abris et articles non alimentaires

ABRI	Nombre de Bénéficiaires	BESOINS
Espaces aménagés et viabilisés	35 237/ 7047 ménages	✓ 14124 tentes ✓ 14200 nattes ✓ 35 737 couvertures ✓ 14200 moustiquaires (2/famille) ✓ 7600 kits de cuisine ✓ 7600 foyers ✓ 14124 sacs de 50 kg de charbons pour 2 mois ✓ 7047 lampes

Tableau 41 : Activités à entreprendre avant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation des besoins	Maire, Plateforme communale	Mai (un mois avant l'urgence)
2.	Travaux d'assainissement	Autorités locales	Juin, Juillet
3.	Identification et définition du plan d'aménagement du site d'accueil	Maire, Plateforme communale, ONG Partenaires, CARITAS, CRB,	Fin 3e trimestre de l'année
4.	Evaluation des stocks	Maire, Plateforme communale, ONG Partenaires	1e trimestre de l'année
5.	Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale, ONG Partenaires	2 ^e trimestre de l'année

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

✓ Tableau 42 : Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation des besoins	Maire, Plateforme communale, ONG, Partenaires	1 ^{ère} 24h
2.	Aménagement des sites d'accueil	Maire, Plateforme communale, autorités locales, ONG, et partenaires	1 ^{ère} semaine
3.	Installations des populations affectées	Maire, Plateforme communale, autorités locales, ONG, et partenaires	1 ^{ère} semaine
4.	Distribution des articles non alimentaires	Maire, Plateforme communale, Croix Rouge, CARITAS, ONG	24H
5.	Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale, ONG, Partenaires	48H

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 43 : Activités à entreprendre après l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation de l'intervention	Maire, Plateforme communale	2 semaines après l'urgence
2.	Remise en état des infrastructures et soldes des comptes des fournisseurs et	Maire, Plateforme communale	1 mois après l'urgence

	prestataires de services		
3.	Relèvement précoce (assainissement des voies, pompage de l'eau,	Maire, Plateforme communale, ONG Partenaires	1 mois après l'urgence
4.	Réhabilitation des habitations détruites	Maire, Plateforme communale, ONG, Partenaires	1 à 2 mois après l'urgence
5.	Suivi et évaluation	Maire, Plateforme communale, ONG, Partenaire	1 à 2 mois après l'urgence

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Personnel :

- COORDONATEUR COMMUNAL : **Le Maire**
- COORDONATEUR-ADJOINT : **CST en collaboration avec la Croix Rouge**

I. SECURITE ET PROTECTION

1. Objectifs

Eviter ou limiter considérablement les pertes en vies humaines et les dégâts matériels.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Secourir et sauvegarder les personnes affectées, en particulier les personnes vulnérables (enfants, femmes, personnes âgées, les personnes handicapées et les PVVIH)
- ✓ Assurer la sécurité des biens et des personnes affectées
- ✓ Aider les personnes affectées à se relever des conséquences des inondations
- ✓ Assurer la protection de l'environnement.

2. Présupposés pour la Planification

- ✓ Identification des zones à risques, surveillance, analyse et suivi de l'évolution des menaces
- Evaluation de la population des zones à risque

3. Besoins de Sécurité

Tableau 44 : Point des besoins dans le secteur de la sécurité

Besoins	Quantité
Groupes électrogènes	10
Paires de bottes	50 paires
Lampes torche	25
Cordes	2000 m
Gant de ménages en plastique	282 boîtes
véhicules de transport de troupe	2
Moto	8
Véhicule pour la gendarmerie	1
Véhicule Secteur Agricole	1
Ambulance	1
Mégaphone	7

- ✓ Tableau 45 : Activités à entreprendre avant l'urgence

	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1	Evaluation initiale des besoins	Maire, Plateforme communale, CC	1 mois avant l'urgence
2	Mise en place d'un système d'alerte précoce	Maire, Plateforme communale, Brigade de gendarmerie, CARITAS, populations, CRB	1 mois avant l'urgence
3	Créer /mettre à jour le répertoire des zones à risques et évaluer la population	Maire, Plateforme communale, CC, Services Techniques de la mairie	Permanent
4	Mettre à jour le répertoire des structures d'accueil pouvant abriter des populations sinistrées en cas de catastrophe	Maire, Plateforme communale, CC Services techniques de la mairie	3mois avant l'urgence
5	Mise en place d'un fonds d'urgence	Conseil Communal, MAIRE, RP C/SAF	Tous les 3 mois
6	Diffuser les consignes de sauvegarde et de sécurité	Maire, Plateforme communale, CC, chargé de communication, médias	Lors de l'élaboration et de l'adoption des budgets communaux
7	Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale	Durant le mois de l'évaluation initiale des besoins

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 46 : Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation des besoins	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, ONGs, Croix-Rouge, Caritas Partenaires	Dans les premières 24 heures
2.	Déployer les Forces de l'ordre et sécurité de première intervention	Maire, Plateforme communale, Commandant de Gendarmerie	24 Heures
3.	Gérer l'information	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, médias	24 Heures
4.	Déclencher l'alerte	Maire	24 Heures
5.	Activer la plateforme communale et organiser une réunion de crise pour les décisions à prendre pour faire face à la crise	Maire, Plateforme communale	24 Heures
6.	Coordonner les opérations de secours (évacuation, abris provisoires, assistance, etc.)	Maire	Pendant toute l'urgence
7.	Diffuser les informations par les médias	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, médias	Pendant toute l'urgence
8.	Suivi et évaluation	Maire, Plateforme communale ONGs, Partenaires	Pendant toute l'urgence

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois etc.

Tableau 47 : Activités à entreprendre après l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Retour d'expérience (restitution ou évaluation générale de la situation) Évaluation de l'intervention	Maire, Plateforme communale Autorités locale, chargé de communication, ONGs Partenaires, tous les acteurs	Après l'urgence

2.	Rétablir le retour à la normale	Maire, Plateforme communale, CC, chargé de communication	A la fin de l'urgence
3.	Renforcer et améliorer les capacités locales de résistance face aux aléas futurs	Maire, Plateforme communale, CC, ONGs, Croix-Rouge, Caritas, Partenaire	Après l'urgence
4.	Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale	1 mois après l'urgence

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois, etc.

Personnel :

- COORDONNATEUR COMMUNAL : **Le Maire**
- COORDONNATEUR-ADJOINT: **Commandant de la Brigade de Gendarmerie**

Associer le Commissaire de Police et impliquer les brigades de sécurité civile.

J. COMMUNICATION ET MEDIAS

1. Objectifs

Informen en temps réel pour permettre une action coordonnée pour pourvoir une assistance et une protection aux personnes sinistrées

Spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ Informer et sensibiliser les populations sur les situations d'urgences dans leur localité
- ✓ Informer en temps réel pour permettre une meilleure prise en charge des populations sinistrées
- ✓ Communiquer pour mobiliser les ressources

2. Présupposés pour la Planification

- ✓ Elaboration d'un plan de communication sur les situations d'urgences
- ✓ Identification d'un cabinet-conseil en communication pour appui à la cellule media et communication

Tableau 48 : **Activités à entreprendre avant l'urgence**

N°	Objectifs	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Faire un état des lieux	Evaluation initiale	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, Medias	2 mois avant l'urgence
2.	Informen et sensibiliser les populations sur les risques auxquels elles sont exposées dans leur milieu pour les préparer à y faire face	Campagnes d'information (diffusion de messages radio en langues locales et par les crieurs publics, etc.)	Maire, Plateforme communale, CC, Autorités locales, chargé de communication, Medias, ONGs, Croix-Rouge, Caritas, Partenaires	1 mois avant l'urgence
3.	Renforcer les capacités des acteurs des media (personnel des radios et équipe de communication de la mairie) sur la gestion de la communication en situation de crise	Organiser un atelier de 3 jours	Maire, Plateforme communale, CC, chargé de communication, CSAF, medias, Partenaires	2 mois avant l'urgence
4.	Renforcer les capacités des membres de la Plateforme communale à travailler avec les medias et à savoir communiquer en temps de crise	Organiser un atelier de 3 jours	Maire, Plateforme communale, CC, chargé de communication, CSAFE, medias, Partenaires	2 mois avant l'urgence

N°	Objectifs	Activités	Par qui ?	Quand* ?
5.	Suivi Evaluation		Maire, Plateforme communale, Partenaires	2mois avant l'urgence

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 49 : Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Objectifs	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluer les dégâts	Evaluation des besoins	Maire, Plateforme communale, médias	Dans les premières 24h
2.	Informen en temps réel	Réalisation de communiqués de presse, sitrep	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, médias, Partenaires	24 Heures 48 heures et de façon continue
3.	Mettre en place un dispositif d'encadrement et d'information par les medias	Diffusion de communiqués de presse réguliers, Réalisation des interviews, Visite sur le terrain	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, médias	72 Heures
4.	Assurer une veille médiatique pour l'évaluation rapide des messages et leur ajustement	Interview express, talk show, etc.	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, médias	1 semaine
5.		Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale, Partenaires	Pendant l'urgence

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois, etc.

Tableau 50 : Activités à entreprendre après l'urgence

N°	Objectifs	Activités	Par qui	Quand*
1.	Faire le point de l'intervention et tirer les leçons	Evaluation de l'intervention	Maire, Plateforme communale, Chargé de communication, médias	Après la phase d'urgence
2.	Poursuivre l'effort d'information en direction des populations	Communiqués de presse, émissions radios en langues locales sur les risques du milieu, diffusion de messages sur la réduction des risques à travers les médias et les crieurs publics	Maire, Plateforme communale, CC, Chargé de communication, médias, crieurs publics, Partenaires, ONGs	2 mois après l'urgence
3.	Poursuivre l'effort d'information en direction des donateurs pour la mobilisation des ressources	Sitrep, rendre visible par des émissions et autres reportages l'action des donateurs	Maire, Plateforme communale, CC, C/Com, médias, Partenaires, ONGs, RP, C/SAF	1 mois après l'urgence
4.		Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale, Partenaires	Pendant et 1mois après l'urgence

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois, etc.

Personnel

- COORDONNATEUR COMMUNAL : **Le Maire**
- CHARGÉE DE PROGRAMME : **Chargé de communication**
- ASSISTANT DE PROGRAMME : **Medias**

X. MESURES PREPARATOIRES

A. Activités préparatoires

Tableau 51 : Point des activités préparatoires

Type d'évaluation des besoins	Partenaire participant	Rédaction rapport (qui?)
Évaluation rapide des besoins (premières 24h)	Mairie, Plateforme communale, CC, SG, SDLP, Chargé de communication ONGs, élus locaux, SDE	Chargé de communication, SDLP
Évaluation sectorielle des besoins		
Alimentation	ONASA, Secteur agricole	SECTEUR Agricole
Abris et articles non alimentaires	Plateforme communale, CST	CST
Santé et nutrition	Médecin chef, agents de santé, CPS	Médecin chef
Eau/Assainissement/ Hygiène	CCEA, CDC-HAB	CDC-HAB
Protection et sécurité	Brigade de gendarmerie, Scout ; sécurité locale, brigades civiles de sécurité	CB ou Commissaire
Communication et medias	Chargé de communication, ABP, Presse écrite	Chargé de communication
Logistique et transport	Mairie, RP	SG

B. Etat de la préparation

Tableau 52 : Point des projets de réduction de risque des catastrophes dans la commune

Ministère /Organisation nationale ou internationale	Activités en cours	Inventaire des ressources
Ministère de l'Intérieur de la Sécurité Publique et des Cultes	Projet de Gestion Environnementale en Milieu Urbain (PUGEMU)	1 moto cross 200 secouristes et 10 pairs éducateurs
Ministère en charge de l'eau (DG Eau)	Système d'Alerte Précoce (SAP)	néant

C. Actualisation du plan

Tableau 53 : Actualisation du plan

Nature Modification (correction/révision/MAJ)	Date	Par Qui?
Actualisation du présent plan	4 ^{ème} trimestre de l'année 2015	Maire, Plateforme communale

XI. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES (PAP)

A. Méthodologie

Les participants, après proposition en travaux de groupes et analyse en plénière ont retenu 35 actions prioritaires.

Pour donner une réponse adéquate aux aléas retenus, les participants ont tenu compte du plan annuel de d'investissement tel que prévu dans le plan de développement communal (PDC), à l'action des différents projets et structures qui investissent dans la commune pour définir 35 actions raisonnables et réalisables, au plaidoyer à faire auprès de l'Etat et des PTF pour des actions qui dépassent leurs possibilités ou qui relèvent des interventions politiques et diplomatiques.

B. Hypothèses d'élaboration du PAP

Le plan de contingence de la commune de Glazoué réalisé suivant l'approche « climate proofing », a sélectionné trois aléas les plus probables : l'inondation, les conflits entre éleveurs et agriculteurs et les incendies.

C. Contenu du Plan d'Actions Prioritaires (PAP)

Tableau 54 : Contenu du Plan d'Actions Prioritaires (PAP)

Code	Description sommaire	Indicateurs objectivement vérifiables	Structures responsables	Structures associées	Chronogramme				Montant Budget	
					T1	T2	T3	T4	Apport Mairie	Contribution PTF/ Gvt
Orientation stratégique 3 : Disposition de Réduction de risque de catastrophe										
Objectif stratégique 1 : Renforcement de capacités de la plateforme										
A1	Vulgariser et effectuer des simulations du PCC	Nombre de séance	Mairie	PTF	x				1 000 000	
A2	former les membres de la Plate forme	Nombre de personnes formées	Mairie	PTF	X				1 000 000	
A3	Organiser régulièrement les sessions	Nombre de séances	Mairie		x	x	x	x	500.000	
Orientation stratégique 1 : Protection des sinistrés										
Objectif stratégique 1 : Fourniture d'Eau potable et instauration des conditions d'Hygiène et d'assainissement										
A4	Mettre en place des ouvrages d'assainissement simples, moindre coût (latrines)	Nombre d'ouvrages mis en place	Mairie	CDC-HAB, ONG		x	x		PM	PM
A5	Réaliser des puits perdu pour la gestion des eaux usées :	Nombre de puits	Mairie	CDC-HAB, ONG		x	x		PM	PM
A6	Choisir avec la communauté sinistrée une décharge de gestion des DSM :	Nombre de décharge	Mairie	CDC-HAB, ONG		x	x		PM	PM
A7	IEC sur l'Hygiène de l'habitat :	Nombre de séances	Mairie	CDC-HAB, ONG	x	x	x	x	PM	PM
A8	Traiter les eaux de boisson	Nombre de ménages bénéficiaires	Mairie	CDC-HAB, ONG	x	x	x	x	600.000	
A9	Construire des latrines publiques :	Nombre de latrines	Mairie	CDC-HAB, ONG	x		x	x	PM	
A10	Réaliser des puits ou	Nombre de puits/	Mairie	S/Eau, ONG, GIC					PM	

	des forages	forages			x					
A11	Poursuivre les réunions du comité communal de l'eau et de l'assainissement	Nombre de réunions	Mairie		x	x	x	x	960 000	300 000
A12	Mettre en œuvre un plan d'hygiène et d'assainissement de la commune	Taux de réalisation	Mairie	GIC, CDC-HAB, ONG	x	x	x	x	30 000 000	46 550 929
A13	Doter le service d'hygiène et assainissement de Glazoué des pots d'hypochlorite de calcium pour le traitement des puits	Nombre de puits traités	Mairie	CDC-HAB, ONG	x		x		300 000	300 000
Réalisation et réhabilitation des Infrastructures socio communautaires										
A14	Réhabiliter les infrastructures routières et de communication	Mètre linéaire réhabilité,	Mairie	SNTR, CARDER	x	x			PM	
A15	Construire des modules de classes	Nombre de modules de classes	Mairie	MEMP, MEPMEDER	x	x	x	x	9 800 000	88 200 000
A16	Réaliser des AEV	Nombre d'AEV	Mairie	GIC, MEPMEDER	x	x	x	x	00	69 000 000
A17	Réhabiliter des forages	Nombre de forage réhabilités	Mairie	S/Eau, ONG, GIC	x	x	x	x	2 000 000	120 000 000
A18	Construire et équiper les centres de santé dans les 4 villages situés à plus de 5 km d'un centre de santé	Nombre de centre de santé construits et équipés	Mairie	MSP, ONG, diaspora	x	x	X		1000 000	21 000 000
Objectif stratégique 2 : Mise en place de la Logistique										
A19	Déloger les sans-abris vers les sites aménagés :	Nombre de sinistrés délogés	Mairie	Plateforme	x	x	x	x	1.000.000	
A20	Mettre à disposition des vivres et non vivres aux sinistrés	Quantité de vivres et de non vivre	Mairie	Plate forme, FAO, UNICEF	x	x	x	x	PM	
A21	Doter la Mairie d'un véhicule de pool ::	Nombre de Véhicule acheté	Mairie		x				10 000 000	
Objectif stratégique 1 : Protection de l'Environnement et aménagement										
A22	Mettre en place des forêts galeries :	Nombre d'ha	Mairie	SCPEN		x			PM	
A23	Construire des magasins de stockage :	Nombre de magasin	Mairie						PM	PM
A24	Reboiser les rives :	Superficie de rives reboisées	Mairie	SCPEN		x			PM	
A25	Actualiser et mettre en œuvre des schémas territorial et model type d'aménagement ;	Taux d'actualisation et de mise en œuvre	Mairie	Plateforme					PM	
A26	Identifier un type d'habitat convenable pour les zones inondables :	Modèle d'habitat identifié	Mairie	Ministère de l'Habitat, SERHAU					PM	
Objectif stratégique 2: Mise en place de mesures de Sécurité										
A27	Mettre en place des comités de sécurité :	Nombre de comités	Mairie	Plateforme, Gendarmerie, Commissariat	x				PM	
A28	Sensibiliser les acteurs de la transhumance :	Nombre de séances	Mairie	Plateforme, Gendarmerie, Commissariat, CARDER ? ONG	x				PM	

				éleveurs, producteurs							
A29	Matérialisation des couloirs de transhumance :	Mètre linéaire matérialisé	Mairie	Plateforme, Gendarmerie, Commissariat, CARDER ? ONG éleveurs, producteurs	X				x	PM	
A30	Traçage des couloirs de transhumance :	Mètre linéaire marqué	Mairie	Plateforme, Gendarmerie, Commissariat, CARDER ? ONG éleveurs, producteurs	x				x	PM	
A31	Rendre fonctionnel les comités de gestion des conflits :	Nombre de séances tenues	Mairie		x					PM	
Orientation stratégique 4 : Mobilisation des ressources pour une meilleure gestion des catastrophes											
Objectif stratégique 1 : Mobilisation des ressources internes											
A32	Organiser des campagnes communales de mobilisation de fonds	Nombre de campagnes organisées	Mairie		x	x	x	x		PM	
A33	Améliorer le taux de recouvrement des recettes fiscales	Taux de recouvrement	Mairie	Service impôt	x	x	x	x		PM	
Objectif stratégique 2 : Mobilisation des ressources externes											
A34	Plaidoyer auprès des PTF	Montant accordé	Mairie		x	x	x	x		PM	
A35	Plaidoyer auprès de la diaspora et autres partenaire	Montant obtenu	Mairie		x	x	x	x		PM	
Total										54 660 000	345 350 920
Coût global PAP										403 510 920	

D. système de gestion des risques climatiques

Tableau 55 : Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à la mise en œuvre du système de gestion des risques climatiques

FORCES	OPPORTUNITES
Existence des services déconcentrés Gendarmerie, Poilice, SCDA Existence de SDAC Existence de Programme de réalisation d'AEV et de forage Existence de plan d'hygiène et d'assainissement Existence de comité communal de la gestion de la transhumance Existence de réserve administrative (exploitation pour abriter les sinistrés) Existence de marché international de Glazoué (approvisionnement en vivres) Existence de radio de proximité Présence des ONG	- Existence de sapeur pompier à Dassa - La couverture des GSM - La couverture de la commune par la RADIO nationale - Appartenance au GIC
FAIBLESSES	MENACES
- Commerce de l'essence frelaté - Feu de brousse tardif - difficulté de mobilisation de ressource - La non fonctionnalité des comités de transhumance - insuffisance des ouvrages d'assainissement - accessibilité difficile à l'eau potable	- Transit de véhicules d'occasions importés vers les pays de l'hinterland - Transhumance - Le passage du fleuve Ouémé -

E. Indicateurs de suivi-évaluation du PAP de Glazoué

Tableau 56 : Indicateurs de suivi-évaluation du PAP de Glazoué

Composantes du système de gestion des risques climatiques	Indicateurs D'extrant	Indicateurs de résultat
Prévention	Nombre d'ouvrages réalisés Nombre de séances de sensibilisation La précocité de l'alerte L'effectivité du marquage des couloirs de transhumance	La réduction du taux de sinistré (comparé aux autres années) Les populations maîtrisent les prédispositions en cas de catastrophes Diminution du nombre de conflit
Réponse	Nombre de sinistrés déplacés Quantité de vivres et de non vivres apportée Ressources financières mobilisées	Nombre de sinistrés installés Taux de survie Equité de distribution des vivres et non vivres
Relèvement	Nombre de projets initiés	Nombre de sinistrés autonomisés

A. Mécanisme de suivi et d'évaluation du PCC et du PAP

Axe 1 /Avant catastrophe :

Les activités ont trait à la prévention, l'information des populations, la sensibilisation et l'éducation des masses exposées aux catastrophes. Une réunion mensuelle est prévue par chaque cluster et sera sanctionnée par un procès-verbal (PV). Le PV devra mentionner les activités prévues, celles réalisées de même que les justifications des écarts

Le cluster communication et média identifie les thèmes de sensibilisation et s'assure que les grilles de diffusion des sensibilisations radiophoniques (ORTB et sur les radios locales)) ont été réalisées au cours de la période.

Chaque trimestre, une réunion présidée par le Maire, assisté de ces adjoints fera le point des rapports des différents clusters et étudiera les actions, activités ou les projets identifiés. Les ressources disponibles et les ressources mobilisées pour les situations d'urgences seront annoncées par le CSAF de la Mairie sur chaque activité planifiée par le PAP.

Axe 2 /Pendant catastrophe :

Les activités concernent ici la réponse, à la mise en œuvre du PCC et du plan d'urgence pour une réponse coordonnée et efficace aux catastrophes. Chaque cluster se réunira tous les deux jours au début de la crise, puis après par semaine et vers la fin toutes les deux semaines, le poste de commandement opérationnel fait le point des interventions tous les deux jours au dispositif communal de suivi -évaluation de suivi et évaluation.

Axe 3 /Après catastrophe :

Il est question ici d'envisager la réhabilitation de prise en charge des victimes et de reconstruction des infrastructures détruites ou endommagées. A cet effet, une réunion trimestrielle regroupant tous les membres de la plateforme communale et les PTF fera le point d'exécution du PCC et du PAP. Le point focal de PCRRCC-ACC assure le secrétariat de toutes les réunions au niveau communal.

En ce qui concerne, l'évaluation, il est recommandé deux évaluations de mise en œuvre du PCC : une évaluation à mi-parcours qui interviendra six mois après l'exécution et une évaluation finale au terme d'un an. Ces évaluations seront faites par le dispositif de suivi – évaluation au niveau communal avec l'appui de personnes ressources. Cette dernière évaluation va surtout porter sur l'appréciation de l'atteinte des objectifs du PCC et les impacts sur les conditions de vie des populations.

Enfin, en vue de favoriser un suivi rigoureux de la mise en œuvre du PCC et faciliter son actualisation, la Commune doit envisager la mise en place d'un dispositif simplifié de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données de la mise en œuvre du présent plan.

ANNEXES

Annexe 1 : FICHE D'EVALUATION RAPIDE DES SITUATIONS D'URGENCES

Date de survenue : _____ Date de l'évaluation : _____ Institution Demandeur : _____

1.				
	VILLAGE : QUARTIER :	PREFECTURE :	REGION :	Coordonnées géographiques du lieu :

EQUIPE D'EVALUATION			
Prénoms et nom	Titre	Téléphone	
		Bureau / Domicile	Portable
	Chef d'équipe,		

[illegible]

4.	INFORMATION SUR LA POPULATION														
	Population initiale sur le lieu Nombre de ménages : ____			Population affectée Nombre de ménages : ____			Victimes								
	Hommes	Femmes	Enfants	Hommes	Femmes	Enfants	Décès			disparus			Blessés		
							H	F	E	H	F	E	H	F	E
Activités économiques principales :															

5.	LIEU D'ACCUEIL DES SINISTRES				
	Type de lieu :		Ce lieu sert-il de point de distribution ?		Si non autre lieu de distribution à préciser :
	☐ Famille d'accueil	☐ Oui	☐ Non		
	☐ Ecole	☐ Oui	☐ Non		
	☐ Eglise	☐ Oui	☐ Non		
☐ Autre (préciser)	☐ Oui	☐ Non			

6.	SITUATION SECURITAIRE:		
	Situation générale de sécurité	Situation sécuritaire des personnes et des biens	Incidents de sécurité récents à l'endroit du personnel/agence humanitaire ?
	☐ Stable ☐ Sure ☐ Insécurité généralisée ☐ Insécurité localisée	☐ Pillage ☐ Violence sexuelle ☐ Autres Menaces*	☐ Non ☐ Oui à préciser

*Préciser

7.	Service de sécurité disponible :	Effectifs des agents de sécurité :
	☐ Poste de police	
	☐ Gendarmerie	
	☐ Génie militaire	
	☐ Garde nationale	

☐ Autres (à préciser)	
Service de sécurité disponible :	Effectifs des agents de sécurité :
☐ Poste de police	
☐ Gendarmerie	
☐ Génie militaire	
☐ Garde nationale	
☐ Autres (à préciser)	

8.	TRANSPORT/COMMUNICATION:				
	Voies d'accès	Praticable	Non praticable	<u>Obstacles sur la voie:</u> ☐ ponts cassés : ☐ marécages : ☐ barrages fixe/temporel : ☐ débris ☐ autres	Voies praticables par:
	☐ Bitume				☐ Voiture
	☐ Piste latéritique				☐ 4x4
	☐ Piste aménagée				☐ Camion lég/lourd
	☐ Fleuve				☐ Pirogue
	☐ Air				☐ Hélicoptère/Avion
	☐ Voie ferrée				☐ Train
	☐ Autre voies d'accès				☐ Autre:
	Réseau Cellulaire : ☐ BELL BENIN ☐ GLO ☐ LIBERCOM ☐ MOOV ☐ MTN ☐ AUTRES A PRECISER :			Réseau fixe : ☐ Oui ☐ Non	Fax : N° _____ ☐ Oui ☐ Non

9.

SOURCE D'ENERGIE PRINCIPALE (préciser le type):
☐ Existant ☐ Insuffisant ☐ Inexistant ☐ Fonctionnelle ☐ Non Fonctionnelle ☐ Intermittent Combien

d'heures/jour:

☐ Autres sources d'énergie :

10.

CONDITIONS ET TYPES DE LOGEMENT (Nombres ou pourcentages si possible, autrement indiquez catégorie d'importance avec X ou ✓):

type 1		type 2		type 3		type 4		type 5	
Non endommagé		Habitat décoiffé		Habitat partiellement endommagé.		Habitat complètement détruit		Habitat complètement englouti	
Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%

11.

ALIMENTATION :Sources d'alimentation :

- ☐ Solidarité Communautaire
☐ Récoltes
☐ Bétail
☐ Provisions disponibles au marché local
☐ Distribution humanitaire

Entrepôt/stockage disponible pour provisions humanitaires:

	Sécurisé	Non sécurisé
Nombre		
Dimensions		
Géré par :		

12.

AGRICULTURE/ELEVAGE/PECHE:Végétaux :

Spéculation :

Superficie :

Animaux :

- ✓ espèces :
 ✓ cheptel initial
 ✓ cheptel actuel

Halieutique :

Pisciculture :

Aquaculture :

RESERVES D'EAU POTABLE:						
	Source d'eau	Nombre	Etat/Fonctionnalité	Qualité	Contaminé	Commentaire
13.	☐ Puits					
	☐ Eau de source (rivière)					
	☐ Cuves					
	☐ Adduction d'eau					
	☐ Eau embouteillée					
	☐ Forage					
	☐ Autre: à préciser :					

14. ASSAINISSEMENT : Gestion des Excrétas			
Mode de gestion des excréta			
☐ Latrines ☐ Défécation dans la nature ☐ Autres			
Types de latrines	Latrines Publiques	Latrines familiales	Autre (à préciser)
Nombre de fonctionnel			
Nombre de non fonctionnels			
Commentaire sur la gestion des excréta :			

15.

STRUCTURES EDUCATIVES

Nom Ecole/Collège	Types	Nbre de classes	Bâtiments		Ouvrage Eau/Sanitaire		Victime	Accueil déplacés
			Nombre	Etat	Type	Etat/fonctionnalité		
							☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non

Commentaires

16.

SERVICES SANTE – NUTRITION

STRUCTURES	RESSOURCES												FONCTIONNEL		
	Matérielles									Humaines			Nombre		
	équipement			médicament/cons			nombre								
	Nbre lits	suf	insuf	inexis	suf	insuf	inexis	Méd	Infir	S-F	ASC	autre	oui	partiel	non
Hôpital public															
Clinique privée															
USP/CMS public															
USP/CMS privé															
CREN															
Autres*															

	ACCESSIBILITE								MALADIES COURANTES		SI NON FONCTIONNEL CAUSES
	Géographique		Moyens						Avant la Crise	Avec/Après la crise	
			bon	m	am	V.P	T.M	vél			

		ne	au v	b			o		s			
	Hôpital public											
	Clinique privée											
	USP/CMS public											
	USP/CMS privé											
	CREN											
	Autres*											

Fait à Glazoué le 15 décembre 2014

